

Dr Wilbert Kreiss

LE SACREMENT DU BAPTÊME



*

**

« Nous enseignons que le Baptême est nécessaire au salut, et que par le Baptême la grâce divine nous est offerte. Nous enseignons aussi qu'on doit baptiser les enfants, et que, par ce Baptême, ils sont offerts à Dieu et lui deviennent agréables. C'est pourquoi nous condamnons les Anabaptistes, qui rejettent le Baptême des enfants. » (Article 9 de la Confession d'Augsbourg, « Du Baptême »).

*

**

© CENTRE D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES

Édition originale : 1979

Église luthérienne – Synode de France

<http://www.eglise-lutherienne.org/>

Révision et mise en page : février 2012

Église luthérienne du Canada

<http://www.egliselutherienne.org/>

<http://luthmtl.jimdo.com/>



DR WILBERT KREISS (1937-2011)

Un hommage posthume

*« L'Eternel a donné et l'Eternel a repris.
Que le nom de l'Eternel soit béni ! » (Jb 1.21)*

C'est avec reconnaissance que nous disons le début de cette confession, avec une infinie tristesse le milieu, mais avec une grande foi en la sagesse et la bonté de Dieu la louange de la fin.

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui, tôt le matin du 24 octobre, le Pasteur et Professeur Wilbert Kreiss, dorénavant dans l'Eglise triomphante. Il participait à une réunion de « Lutheran Heritage Foundation » (LHF) à Moshi en Tanzanie, pour la dédicace du « Livre de Concorde » en kiswahili, dont il avait rédigé l'introduction.

A cette réunion, il a présenté une conférence sur la signification des engagements de l'ordination des pasteurs luthériens, particulièrement de leur souscription aux Confessions Luthériennes. La veille de sa mort il avait encore prêché deux fois « et a été fidèle jusqu'à la fin » écrit James May, responsable de LHF basé à Nairobi (Kenya).

May continue : « La veille, après le repas du soir avec les autres, il s'est entretenu au téléphone avec son épouse, alla se coucher et partit en paix. »

Wilbert Kreiss est né le 4 janvier 1937 à Paris où son père, Frédéric Kreiss, était pasteur. Il a fait ses études théologiques au « Centre d'Etudes Théologiques » de Châtenay-Malabry (France) et à « L'Ecole Supérieure de Théologie » à Oberursel (Allemagne). Il était Docteur en Théologie de l'Université de Strasbourg (France); les deux séminaires de théologie luthérienne de St-Louis et de Fort-Wayne (USA) lui ont décerné trois titres de docteur honoraire.

Il a servi le Seigneur comme pasteur de paroisse :

- de 1962 à 1964 à St-Pierre (Châtenay-Malabry);
- de 1964 à 1972 à Sion (Schillersdorf), Emmanuel (Obersoultzbach), Ste-Trinité (Woerth) et St-Paul (Lembach) dans le Bas-Rhin où il a travaillé en allemand et en français;
- de 1972 à 1973 plus que dans les deux premières;
- De 1973 à 1997 il a été professeur et directeur du « Centre d'Etudes Théologiques » (Châtenay-Malabry) jusqu'à sa retraite, d'ailleurs toute relative.

Il a occupé les fonctions de vice-président synodal (1974-1992) et de président synodal (1992-2000), postes qui l'ont amené à participer à des réunions internationales sur les cinq continents.

Depuis quelque 35 ans il était beaucoup impliqué dans le travail en Afrique, essentiellement dans la formation de pasteur des deux Congos. Il s'est rendu une quinzaine de fois sur le continent africain pour aider à former deux églises luthériennes confessionnelles dans ces deux pays.

Parallèlement il a rédigé le matériel français du « programme d'éducation théologique par correspondance » pour les missions de « l'Eglise Luthérienne – Synode du Missouri » en Afrique (Togo,

Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Burkina Faso, etc.). Il s'y est rendu à l'occasion personnellement pour y donner des cours, particulièrement au CLET (Dapaong, Togo).

Le Seigneur a choisi de le rappeler à lui à partir de ce continent qu'il a été prêt à servir jusqu'à la fin.

Mais son Eglise, « l'Eglise Evangélique Luthérienne – Synode de France », perd en lui un théologien, prédicateur et conseiller important. Elle lui doit bien des études et publications. Toute une série d'entre elles peuvent être consultées sur le site <http://www.egliselutherienne.org/> de nos amis canadiens.

Nous rendons grâce au Seigneur pour les nombreuses bénédictions qu'Il a accordées à son Eglise à travers le ministère de ce serviteur.

Nos pensées et nos prières sont maintenant avec Marguerite, son épouse, et sa famille.

Jean Thiébaud Haessig, Pasteur
Président de l'EEL-SF
26 octobre 2011

PRÉFACE



Je songeais à l'origine à ne traiter que le baptême des enfants, en raison du caractère actuel de cette question. Non seulement d'innombrables communautés et mouvements évangéliques lui sont hostiles, mais bien des Églises qui ont traditionnellement baptisé les enfants, remettent cette pratique plus ou moins officiellement en question, encouragées en cela par d'éminents théologiens.

Mais qu'est-ce que le baptême des enfants, si ce n'est le baptême, le seul et l'unique baptême que le Christ ait institué, administré à des enfants? Aussi n'est-il pas possible de parler du baptême des enfants, sans parler du baptême du court. Pour ou contre le baptême des enfants? La réponse à cette question procède nécessairement de la doctrine du baptême que l'on professe. Un Luthérien convaincu ne peut pas renoncer au baptême des enfants, car ce qu'il professe au sujet du baptême le lui interdit. Inversement, un Baptiste ne peut pas approuver le baptême des enfants, car la conception même qu'il se fait du baptême ne l'y autorise pas. On ne peut prendre position pour ou contre le baptême des enfants, sans avoir au préalable montré ce qu'est ce sacrement institué par Jésus-Christ, et quelles sont son utilité et son efficacité. Nous serons donc tout naturellement amenés à montrer quel trésor de grâce il contient.

Ce sera plus qu'une simple introduction. La doctrine biblique du baptême est si riche, sa signification pour l'existence quotidienne du chrétien si profonde, les consolations et les exhortations qu'il recèle sont si grandes, et les erreurs enseignées à son sujet si graves, qu'il vaut la peine d'approfondir cette question. Ce n'est que dans un deuxième temps que nous constaterons non seulement qu'il est légitime de baptiser les enfants, mais aussi criminel de ne pas le faire.

Puisse cette étude convaincre le lecteur que Dieu accomplit des merveilles d'amour, de grâce et de fidélité chaque fois qu'un homme, petit ou grand, enfant ou adulte, est baptisé en son nom béni, et l'inciter à lui rendre grâce pour ce don ineffable!

Wilbert Kreiss
Châtenay-Malabry
1979

INTRODUCTION



Beaucoup d'Églises rejettent le baptême des enfants et affirment que ce sacrement ne doit être reçu que par les adultes. Ou, pour être plus précis, elles rejettent le baptême des nourrissons et n'administrent que le baptême des « croyants » ou des « professants », de ceux qui se sont personnellement convertis et qui confessent leur foi en Christ. C'est le cas en particulier des Mennonites, des Baptistes, des Pentecôtistes et de nombreuses communautés semblables. D'autres encore en font une question ouverte et laissent aux parents la liberté de faire baptiser leurs enfants ou de ne pas le faire. Cette tendance s'affirme de plus en plus dans l'Église Réformée et s'annonce dès maintenant dans le Luthéranisme. Une telle attitude ne relève pas de la simple liturgie. Ce n'est pas une simple question de pratique ecclésiale. Le rejet du pédobaptême, c'est-à-dire du baptême des nourrissons, constitue une remise en question de toute la doctrine biblique du baptême. Un véritable fossé doctrinal sépare les partisans du baptême des enfants de ses adversaires. C'est ce que veut illustrer le tableau qui suit, où, après chaque affirmation biblique, nous mettrons côte à côte la doctrine baptiste et la doctrine luthérienne, en laissant au lecteur le soin d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Pour la doctrine baptiste, nous recourons à l'ouvrage d'A. Kuen, *Le Baptême* (Société des Publications Baptistes, Paris, 1970); pour la doctrine luthérienne, au *Petit Catéchisme* de M. Luther.

Ce qu'enseigne la Bible

« Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés » (Actes 2:38).

« Lève-toi, sois baptisé et lavé de tes péchés » (Actes 22:16).

« Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée par le baptême d'eau dans la Parole » (Éphésiens 5:25.26).

La doctrine baptiste

« Le baptême: symbole d'un bain de purification » (A. Kuen, p.44).

« Le baptême n'est lié à cette purification que parce qu'il la symbolise » (p.46).

La doctrine luthérienne

« Le baptême opère la rémission des péchés ».

Ce qu'enseigne la bible

« Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé » (Marc 16:16).

« Cette eau était une figure du baptême, qui maintenant vous sauve » (1 Pierre 3:21).

« Il nous a sauvés, selon sa miséricorde, par le baptême de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit, qu'il a répandu abondamment sur nous par Jésus-Christ,

notre Sauveur, afin que, justifiés par sa grâce, nous ayons l'espérance d'être héritiers de la vie éternelle » (Tite 3:5).

La doctrine baptiste

« L'eau du baptême... figure la vie, parce que le baptême d'Esprit qu'elle représente donne accès à une vie nouvelle de communion avec Dieu, une vie de résurrection avec Christ » (A. Kuen, p.60).

La doctrine luthérienne

« Le baptême délivre de la mort et du diable, et il donne le salut éternel à tous ceux qui croient, conformément aux paroles et aux promesses de Dieu ».

Ce qu'enseigne la bible

« Il nous a sauvés selon sa miséricorde, par le baptême de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit » (Tite 3:5).

« En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu...Si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu » (Jean 3:3.5).

La doctrine baptiste

« Le baptême, signe d'appartenance à Christ, était par conséquent aussi signe de la réception du Saint-Esprit » (A. Kuen, p.53).

« Le sceau du Saint-Esprit nous est bien donné par le Seigneur même, mais il laisse à l'Église le soin de conférer l'acte visible symbolisant le sceau spirituel » (p.53).

La doctrine luthérienne

« Sans la Parole de Dieu, cette eau est une eau ordinaire, et non le baptême; mais avec la Parole de Dieu, c'est le baptême, c'est-à-dire une eau de grâce et de vie et le bain de la régénération dans le Saint-Esprit ».

Nous aurions pu continuer ce face-à-face, en recourant à d'autres affirmations bibliques. Les exemples donnés sont sans doute suffisants pour convaincre le lecteur qu'un abîme sépare les deux doctrines, et lui montrer laquelle des deux doctrines rend le plus justice à l'enseignement de l'Écriture.

Comment la théologie baptiste en arrive-t-elle là? Comment parvient-elle, face à des textes bibliques aussi clairs, à priver la doctrine du baptême de pratiquement tous ses éléments scripturaires, à donner de ce sacrement une définition si pauvre et à le vider de toutes les bénédictions que la Bible lui attribue?

Par une double manœuvre:

1. Elle affirme à priori que Dieu n'offre pas son salut par des moyens visibles institués par lui, mais que le Saint-Esprit agit directement dans les cœurs, action dont les sacrements ne sont que des symboles. A. Kuen écrit entre autres: « Il est IMPOSSIBLE que l'eau opère ces grands changements spirituels que l'apôtre Paul décrit dans Rom. 6 et les passages parallèles » (p.33). Nous posons la question: D'où l'auteur tient-il cela? En vertu de quel critère peut-il soutenir que quelque chose est impossible, alors même que l'Écriture déclare qu'il en est ainsi? N'est-ce pas placer un principe philosophique au-dessus de la Bible et en faire une norme souveraine d'interprétation? Quand Marie objecta à l'ange qui lui annonçait la naissance de l'enfant Jésus, alors même qu'elle n'était pas mariée: « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme », il lui fut répondu: « Rien n'est impossible à Dieu » (Luc 1:34.37).
2. Elle écarte purement et simplement les textes qui la gênent, en affirmant ou bien qu'ils ne parlent pas du baptême, ou bien qu'il y est question du « baptême de l'Esprit », de l'activité intérieure du Saint-Esprit sur le cœur, activité dont le baptême n'est que le symbole visible. C'est ce que nous allons examiner dans le détail.

LA FAUSSE DOCTRINE DU BAPTÊME



L'erreur que nous venons de caractériser n'est pas nouvelle. Nous la trouvons déjà sous la plume de Zwingli en 1530. Dans son ouvrage intitulé *Fidei Ratio*, le Réformateur suisse écrivait à l'empereur Charles-Quint: « Je crois, et je sais même que tous les sacrements, loin de conférer la grâce, ne l'apportent ni ne la dispensent. Je pourrais peut-être te paraître trop téméraire dans cette chose, puissant empereur. Mais la grâce, comme elle est créée et donnée par l'Esprit divin seul, parvient seulement à l'esprit...Or un conducteur ou véhicule n'est pas nécessaire à l'Esprit, car il est lui-même la force et le porteur qui porte toutes choses et qui n'a pas besoin d'être porté. Nous n'avons jamais lu dans l'Écriture Sainte que des choses sensibles, tels que les sacrements, amènent de façon certaine l'Esprit avec soi ». Zwingli établit donc comme principe que le Saint-Esprit agit sur les cœurs de façon directe et invisible. C'est ce qu'on appelle l'enthousiasme théologique ou le spiritualisme. Les sacrements ne sont conçus que comme le témoignage visible de cette action invisible de l'Esprit. Zwingli écrit, dans le même ouvrage: « Les sacrements sont donnés comme le témoignage public de cette grâce qui, auparavant, est présente chez chacun en privé ». Ils ne sont donc que des symboles, des actes visibles qui symbolisent et attestent qu'on a reçu l'Esprit Saint. C'est vrai en particulier du baptême: « Par le baptême, l'Église reçoit publiquement celui qui auparavant a été reçu par la grâce...Le baptême n'apporte donc pas la grâce, mais il témoigne à l'Église que la grâce a été donnée à celui qui a été baptisé ». « Le baptême ne fait que consigner celui qui est ajouté à l'Église; par lui aucun péché n'est pardonné » (Epistolar. I, 60,61). « On ne fait qu'accomplir une chose extérieure, quand on baptise en récitant les paroles sacrées: Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ce n'est que le signe d'une réalité et une cérémonie » (De vera et falsa religione, 239), et Zwingli d'affirmer que « tous les docteurs, depuis l'époque des apôtres, se sont trompés sur ce point, en conférant à l'eau une efficacité qu'elle n'a pas » (Le Baptême, Zurich, 1525).

Nous lisons de même dans le Nouveau Manuel d'Instruction des Églises Mennonites: « Le baptême est un acte d'obéissance, par lequel le chrétien rend témoignage qu'il a cru à la grâce de Dieu pour le pardon de ses péchés et le don du Saint-Esprit » (Montbéliard, 1956, p.68).

Le théologien baptiste Alfred Kuen se fixe, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, la tâche suivante: « Nous essaierons, en nous appuyant sur les déclarations bibliques, de dégager sept aspects de la signification du baptême, sans prétendre, bien entendu, épuiser le sens du symbole » (p.32). Son chapitre sur la signification et la valeur du baptême se subdivise en sept parties qui portent les titres suivants: « Le baptême: symbole d'une union avec Christ » (p.32), « le baptême: symbole d'une mort et d'un ensevelissement » (p.35), « le baptême: symbole de notre résurrection avec Christ » (p.39), « le baptême: symbole d'un bain de purification » (p.44), « le baptême: symbole d'un revêtement » (p.46), « le baptême: symbole du sceau du Saint-Esprit » (p.51), « le baptême: symbole d'un passage à un monde nouveau, à une humanité nouvelle » (p.55). Il s'agit donc d'une réduction systématique du baptême à un acte symbolique, qui doit représenter de façon visible des réalités intérieures et invisibles. Et si l'on demande à l'auteur ce qu'il fait de tous les textes bibliques qui affirment que le baptême procure le pardon des péchés, qu'il délivre de la mort et de Satan, qu'il régénère le pécheur et lui offre le salut éternel, il répond: « En réalité, toutes ces affirmations concernent le baptême de l'Esprit, dont le baptême d'eau n'est que le symbole » (p.64). « Tout ce qui est représenté symboliquement par le baptême, le Saint-Esprit l'opère spirituellement dans le croyant » (p.43). Être « baptisé en Christ » est interprété comme signifiant que le nouveau baptisé est dédié à Christ, uni à lui, qu'il devient un défenseur de la

cause du Christ, un soldat de son armée (p.34). Le magnifique texte de Paul, Galates 3: 27: « Vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ », est interprété de la façon suivante: « Le monde doit de même pouvoir lire sur notre personne que nous appartenons à Christ, que nous faisons profession de le suivre, qu'il a changé notre manière de vivre jusqu'aux habitudes les plus invétérées (soin, modestie, conformité à sa Parole, au lieu de conformité au monde...). Ceux qui nous observent doivent pouvoir discerner même extérieurement les caractéristiques de Christ sur nous: sa douceur, sa bonté, sa patience, son ardente compassion, son humilité » (p.50). Pauvre explication d'un texte aussi merveilleux!

D'où vient ce refus obstiné de laisser parler la Bible, d'accepter ses affirmations, sans chercher à les circonvenir? Parce qu'on croit voir une contradiction entre les textes bibliques qui parlent du Saint-Esprit et de la foi, et ceux où il est question du baptême. On argumente de la façon suivante: Si c'est le Saint-Esprit qui régénère l'homme, ce n'est pas le baptême! Si c'est par la foi qu'on obtient le pardon, ce n'est pas par le baptême! Si le pécheur est sauvé par la foi, il ne l'est pas par le baptême! Dès lors, celui-ci ne peut être qu'un symbole. Aussi ce mot revient-il pratiquement à chaque page dans l'ouvrage d'A. KUEN, alors que l'Écriture ne l'emploie pas une seule fois (ni aucun de ses synonymes), quand elle parle du baptême.

Le résultat d'une telle théologie est une doctrine du baptême vidée de toute sa substance biblique. A. Kuen écrit: « Si le baptême n'est pas un sacrement qui nous confère une grâce, s'il n'est pas un acte indispensable à notre salut, quelle est alors sa valeur pour le chrétien? Qu'ajoute-t-il au simple acte de foi? D'après la Bible il est 1) un engagement, 2) l'expression extérieure et visible d'une expérience intérieure, 3) une occasion de confesser sa foi, 4) une prédication, 5) l'occasion d'un examen, 6) une aide pour la sanctification, 7) un acte d'obéissance » (p.73). C'est tout! Non seulement il n'est plus question de grâce, de pardon et de salut, mais Dieu lui-même est chassé du baptême. C'est l'homme qui agit, et lui seul: il s'engage, il exprime quelque chose, il confesse, il prêche, il s'examine, il se sanctifie, il obéit! Dieu n'est qu'un spectateur bienveillant, le témoin silencieux et inactif de la piété de l'homme. Pauvre théologie baptismale, en regard de la révélation biblique!

Calvin n'est jamais allé aussi loin. Il a du baptême une conception plus élevée que Zwingli. Pour lui, ce sacrement est plus qu'un geste ou une cérémonie qui symbolise notre appartenance à Christ: « Ceux qui ont osé écrire que le baptême n'est autre chose qu'une marque et enseigne, par laquelle nous professons devant les hommes notre religion, ainsi qu'un homme d'armes porte la livrée de son prince, n'ont pas considéré ce qui est le principal du baptême: c'est que nous devons le prendre avec cette promesse, que tous ceux qui auront cru et seront baptisés, seront sauvés » (Institution de la Religion Chrétienne, IV, 15,1).

Le Réformateur de Genève établit donc un lien entre le baptême et le pardon des péchés. Cependant, il rejette l'affirmation selon laquelle l'eau du baptême procure ce pardon en vertu de la promesse qui y est jointe. « Saint Paul, dit-il, n'a pas voulu signifier que notre purification et notre salut sont accomplis par le moyen de l'eau, ou que l'eau contient le pouvoir de purifier, régénérer ou renouveler. Saint Pierre n'a pas non plus voulu dire que l'eau est la cause de notre salut... Le baptême ne promet d'autre purification que par l'aspersion du sang de Christ, lequel est figuré par l'eau, à laquelle il ressemble par le pouvoir qu'il a de laver et de nettoyer » (IV, 15, 2). C'est en ce sens que Calvin peut considérer le baptême comme un moyen de grâce: l'eau du baptême, à laquelle est unie la promesse de Dieu, ne confère par le pardon et le salut, mais procure la certitude du pardon et du salut. Elle donne au baptisé la certitude que, de même que l'eau lave et purifie le corps, de même le sang du Christ purifie

l'âme et procure le pardon. Le baptême est ainsi à la fois symbole, signe et sceau du pardon et du salut. Mais Calvin refuse de croire que Dieu pardonne et sauve par l'eau du baptême.

De nombreux théologiens réformés, tels que F.J. Leenhardt, K. Barth, E. Brunner, comprenant sans doute que la doctrine de Calvin était un compromis intenable, se sont plus ou moins nettement détournés d'elle, pour rejoindre la position de Zwingli, qui est finalement celle de la théologie baptiste. Aussi ont-ils exprimé leur opposition au baptême des enfants. Le rejet du pédobaptisme (baptême des enfants) est en effet la conséquence logique et nécessaire de la doctrine zwinglio-baptiste.

Si le baptême est, pour reprendre les termes d'A. Kuen (p.73), un engagement, l'expression extérieure et visible d'une expérience intérieure, une occasion de confesser sa foi, une prédication, l'occasion d'un examen, une aide pour la sanctification et un acte d'obéissance, si le baptême est cela et rien que cela, il va de soi que l'Église chrétienne ne doit baptiser que ceux qui font profession de foi. On ne demande pas à un nourrisson de confesser ses péchés et sa foi! On ne lui demande pas non plus de s'engager vis-à-vis de Dieu!

A. Kuen écrit: « Le baptême des enfants n'a rien de commun avec ce que la Bible appelle baptême, sauf le nom » (p.199). « Celui qui a subi, étant nourrisson, une présentation accompagnée d'une aspersion de quelques gouttes d'eau, ne peut pas dire qu'il a été baptisé dans le sens biblique de ce terme » (p.119). « Pour qu'un engagement soit valable, la loi exige que le contractant soit capable, libre et volontaire... Notre conscience se révolte à l'idée que des enfants soient vendus sans leur consentement à un maître qui les fera travailler: nous appelons cela de l'esclavage. Nous nous rebiffons devant la pratique de certains peuples de marier les enfants au moment de leur naissance. Pourquoi ne serions-nous pas choqués à la pensée que Dieu sanctionnerait des engagements pris pour nous, à notre insu, par des remplaçants (parrains et marraines), au moment de notre naissance, et qu'il nous obligerait à tenir ces vœux que nous sommes censés avoir prononcés » (p.77.78). Tout cela est logique et se tient. Si la doctrine baptiste est biblique et correcte, il n'est pas légitime de baptiser des enfants.

Le Nouveau Manuel d'Instruction des Églises Mennonites affirme de même: « Selon l'Écriture, seuls ceux qui se sont personnellement convertis au Seigneur, se détournant de leur vie passée afin de vivre pour Dieu, peuvent recevoir valablement le baptême. Cela exclut tout baptême de nourrisson » (p.70).

K. Barth écrit: « A l'actuel baptême des enfants, il faut substituer un baptême dont le baptisé soit également responsable. Il faut, si les choses doivent être faites de façon valide, qu'il cesse d'être l'objet passif du baptême, pour devenir un partenaire libre de Jésus-Christ, c'est-à-dire un partenaire qui se décide librement et qui confesse librement son consentement et sa disposition... Dans le contexte de la doctrine du baptême, il est difficile de préserver le baptême des nourrissons, sans recourir à de réels artifices et sophismes exégétiques » (Die Kirchliche Lehre von der Taufe, 1947).

Lors d'une visite en Hollande, en 1933, K. Barth avait été prévenu par le professeur de théologie de la faculté de théologie de l'Université Libre d'Amsterdam, G.C. Berkouwer, qu'il ne se passerait pas dix ans avant qu'il ne se mette à combattre le baptême des enfants. K. Barth avait protesté à l'époque. Mais il fallut en fait moins de dix ans pour qu'il se rende compte que le baptême des enfants était incompatible avec sa doctrine de ce sacrement. S'il se complait à tourner en ridicule l'attitude de Luther et de Calvin, il n'explique pas comment il a pu, lui, pendant si longtemps, se ranger à leurs côtés. Son évolution dans ce domaine est logique, elle aussi. On ne peut être pour le baptême des nourrissons, quand on accepte la doctrine baptismale de K. Barth!

Il va aussi de soi qu'on ne peut en même temps rejeter le baptême des enfants et croire au péché originel, croire que les enfants ont besoin de grâce et de pardon. Le Réformé F.J. Leenhardt soutient que les enfants des croyants, « s'ils sont saints, n'ont pas besoin de baptême », car « ils ont de naissance ce que le baptême devrait leur donner ». « L'accueil que Jésus réserve aux enfants prouve au contraire qu'ils n'ont pas besoin de baptême » (Sur le sens du mot « antipédobaptiste », in Foi et Vie, 1950, p.67, 68).

Kuen partage la même opinion: « La doctrine du péché originel a été définie par Augustin; il n'en est nulle part question dans la Bible comme d'une souillure dont le baptême devrait nous purifier. Aucun homme ne mourra à cause du péché originel (Jérémie 31:30) » (Le Baptême, p.195).

Citons enfin le Pasteur A. Maillot: « Comment accuser un enfant de huit jours de péchés véritables, même s'il y a huit jours qu'il vous empêche de dormir? L'astuce fut simple: on leur infligea un péché originel, transmis par les parents et que le baptême venait nettoyer au moins dans ses conséquences. On baptisa les enfants en vue de la rémission du péché originel. Les théologiens ne sont jamais en panne. Jamais! » (Les péchés enlevés, in Le Christianisme au XX^e siècle, p.4).

Au lendemain de la dernière guerre mondiale, l'Église Réformée de France avait créé une Commission du Baptême, chargée de présenter un certain nombre de thèses sur l'administration du sacrement. Une série de résolutions furent soumises au vote des Synodes Régionaux, dont voici la troisième: « Les fidèles seront laissés libres de ne pas faire baptiser leurs enfants, s'ils jugent que le baptême ne peut être administré qu'à la demande personnelle du candidat au baptême » (La Revue Réformée, Octobre 1950, p.200). C'était faire du baptême des enfants une question officiellement ouverte, sur laquelle chacun peut avoir son opinion personnelle. L'influence de K. Barth est manifeste! Est-il nécessaire d'ajouter que bien des pasteurs luthériens se rallient à cette attitude? Qu'un pasteur de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a dû être démis de ses fonctions, pour avoir refusé de baptiser un enfant dans un passé tout à fait récent?

L'Église Luthérienne affirme:

« Quant au baptême, nous enseignons qu'il est nécessaire, et que par lui la grâce nous est offerte. Nous enseignons aussi qu'on doit baptiser les enfants, qui, par ce baptême, sont remis à Dieu et lui deviennent agréables. Pour cette raison nous rejetons les Anabaptistes, qui enseignent que le baptême des enfants n'est pas justifié » (Confession d'Augsbourg, Art. IX).

Une telle affirmation est-elle biblique? C'est ce que nous allons nous efforcer d'étudier maintenant.

DOCTRINE BIBLIQUE DU BAPTÊME

Nous ne traiterons pas en détails toute la doctrine biblique du baptême. Il est des éléments de cette doctrine que nous passerons sous silence, et d'autres que nous ne ferons qu'évoquer, le but de notre étude étant de montrer l'efficacité et la signification de ce sacrement. Nous nous contenterons donc d'exposer tout ce qui nous permet d'atteindre ce but, tout ce qui est susceptible d'aider le lecteur à prendre conscience des merveilleuses bénédictions que confère le baptême.

L'institution divine du baptême

Le baptême est l'un des deux sacrements de la nouvelle alliance. A ce titre, il constitue avec la prédication de l'Évangile et de la Sainte Cène, un moyen de grâce. Dieu, qui dispose seul de la grâce, peut seul définir les moyens par lesquels il veut offrir aux hommes. Il est souverain dans sa volonté. S'il nous ordonnait de ramasser un brin de paille, en nous promettant par là que nous obtiendrions le pardon, nous aurions à le faire. Quiconque méprise l'un ou l'autre des moyens de grâce qu'il a institués, s'en prend donc à sa grâce même. Or il a plu au Seigneur de choisir des moyens de grâce tels que l'homme ne puisse fonder son salut sur ses mérites personnels. Le baptême en est un.

Jésus-Christ, le Fils de Dieu devenu homme pour le salut du monde, a institué le baptême avant de remonter au ciel, et prescrit à l'Église de l'administrer:

« Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Matthieu 28:19.20).

Jésus veut donc que les hommes soient baptisés, que l'Église baptise des hommes de toutes nations. Et cela, jusqu'à son retour à la fin du monde. Il a promis aux siens qu'il serait avec eux jusqu'à ce jour là. Or, là où est le Christ est aussi sa grâce. Et puisque sa grâce est offerte aux pécheurs par les moyens qu'il a lui-même choisis, il faut que ces moyens de grâce soient administrés:

« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé » (Marc 16: 16).

« Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ » (Actes 2:38).

Il est vrai que le baptême a été administré avant que Jésus n'en donne l'ordre à ses apôtres. Jean-Baptiste baptisait dans le désert de Judée, et son baptême avait la même efficacité que celui que Jésus a institué. Il était administré, lui aussi, pour le pardon des péchés (Marc 1: 4). Il s'agit en fait du même baptême, à cette différence près que Jean baptisait ceux qui venaient à lui pour le pardon des péchés que le Christ devait acquérir au monde par sa mort sur la croix, tandis que l'Église chrétienne baptise pour le pardon des péchés qu'il a acquis. Aussi ce que la Bible dit des pharisiens et des scribes qui refusaient de se faire baptiser par Jean, est-il vrai aujourd'hui encore:

« Les pharisiens et les docteurs de la loi, en ne se faisant pas baptiser par lui, ont rendu nul à leur égard le dessein de Dieu » (Luc 7:30).

Baptiser n'est donc pas une pieuse coutume, mais la soumission à un ordre solennel du Seigneur.

L'essence du baptême

Qu'est-ce que le baptême? Un sacrement, avons-nous dit. Nous définissons le sacrement comme un acte sacré institué par Dieu lui-même, où sa Parole est unie à des éléments visibles, et par lequel Dieu nous offre et nous garantit la rémission des péchés que Jésus nous a acquise. Dans le baptême, il s'agit de l'eau. Ce n'est donc pas une eau ordinaire, mais, pour citer le Petit Catéchisme, « une eau administrée par suite d'un commandement de Dieu et unie à sa Parole ». En vertu de la promesse qui y est unie, l'eau du baptême devient « une eau de grâce et de vie, et le bain de la régénération dans le Saint-Esprit, comme le dit Saint Paul à Tite au troisième chapitre ».

De même que la Parole de Dieu fait du baptême un baptême, de même elle est ce qui lui donne son efficacité et son pouvoir. Baptiser signifie donc appliquer de l'eau à un pécheur sur l'ordre du Seigneur, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en se fondant sur la promesse qui y est attachée. Un tel baptême réalise de grandes choses et procure des bénédictions merveilleuses.

L'efficacité du baptême

Le baptême est le bain de la régénération dans le Saint-Esprit, dans lequel Dieu offre à des hommes conçus dans le péché, coupables, maudits et condamnés par la loi, et assujettis à la mort et au diable, le pardon de tous leurs péchés, les revêt de la justice du Christ, les régénère pour qu'ils soient ses enfants bien-aimés, des temples du Saint-Esprit et des héritiers de la vie éternelle.

Ce n'est pas là une pieuse conception du baptême, une idée personnelle que les théologiens luthériens se font de son efficacité et de sa signification, mais, comme nous allons le voir, le clair enseignement de l'Écriture Sainte.

Mais lisons auparavant cette belle page de Luther:

« Dieu a commandé et institué le baptême. Il faut remarquer cela tout d'abord, afin d'être assuré que le baptême est une institution divine, et non une cérémonie imaginée et inventée par les hommes. Si je puis dire avec certitude que le Décalogue, le Symbole Apostolique et le Notre-Père n'ont pas jailli du cerveau d'un homme, mais ont été révélés et donnés par Dieu, je puis également affirmer que le baptême n'est pas une invention humaine, mais une institution divine. Et non seulement Dieu l'a institué lui-même, mais il nous a commandé de nous faire baptiser, si nous voulons être sauvés.

« Il ne faut donc pas croire qu'il soit aussi peu important de recevoir le baptême que d'étrener un habit de fête; il est, au contraire, extrêmement important que l'on considère le baptême comme une chose excellente que l'on ne saurait trop estimer. C'est surtout pour cela que nous luttons et combattons aujourd'hui, car le monde est plein de sectes qui prétendent que le baptême est une cérémonie purement extérieure, et que les cérémonies extérieures sont inutiles.

« Quoi qu'il en soit, nous avons ici la Parole et le commandement de Dieu, qui instituent, fondent et sanctionnent le baptême. Or, ce que Dieu institue et ordonne n'est pas une chose vaine, mais une chose précieuse, même si elle n'a qu'une chétive apparence et semble avoir encore moins de valeur qu'un fétu. Si, jusqu'à présent, on a pu faire grand cas des lettres et des bulles par lesquelles le pape distribuait des indulgences et consacrait des autels ou des églises, et cela à cause du sceau qui y était apposé, combien

plus devons-nous exalter le baptême, parce qu'il est commandé par Dieu et administré en son nom. Car il est écrit: « Allez..., baptisez... au nom de Dieu », et non pas en votre nom. Être baptisé au nom de Dieu, ce n'est pas être baptisé par des hommes, mais par Dieu lui-même. Bien que le baptême soit administré par des hommes, il n'en est pas moins l'œuvre de Dieu, et chacun peut conclure qu'il est bien supérieur à toute œuvre accomplie par un homme, même par un saint. Pourrait-on, en effet, faire une œuvre plus grande que l'œuvre de Dieu? » (Le Grand Catéchisme, Éditions « Je Sers », p.195, 196).

Dieu offre dans le baptême le pardon des péchés

« Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés » (Actes 2:38).

« Lève-toi, sois baptisé et lavé de tes péchés » (Actes 22:16).

Le baptême institué par Jésus a ainsi la même efficacité que celui de Jean-Baptiste, dont l'Écriture dit:

« Jean parut, baptisant dans le désert et prêchant le baptême de repentance, pour la rémission des péchés » (Marc 1:4).

Le pardon des péchés! C'est ce dont l'homme a le plus besoin. Né dans l'iniquité, conçu dans le péché (Psaume 51:7), il est par nature chair né de la chair (Jean 3:6), un enfant de colère (Éphésiens 2:3), en qui n'habite rien de bon (Romains 7:18). Il est mort par ses offenses et par ses péchés (Éphésiens 2:1), coupable (Romains 3:19), maudit par la Loi (Galates 3:10), assujetti au mal et à l'injustice, sur le large chemin qui mène à la perdition. Ses péchés le séparent de son Créateur, lui valent la disgrâce et la damnation éternelle. Mais voici que Jésus-Christ lui offre dans le baptême le pardon qu'il lui a mérité sur la croix, un pardon total, pour lequel il a dû verser son sang innocent et précieux. Jean-Baptiste prêchait le baptême de repentance; Pierre annonça à ses auditeurs de la Pentecôte bouleversés par sa prédication: « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé ». La repentance est faite de contrition et de foi en Jésus-Christ. Elle est l'attitude de l'homme qui se sait condamné par la Loi, qui accepte son verdict, mais qui a aussi découvert en Jésus le Fils de Dieu qui l'a racheté par son sacrifice et en qui il peut trouver le pardon. Cette repentance conduit au baptême, qui, lui, est administré « pour la rémission des péchés » (Marc 1:4), « pour le pardon des péchés » (Actes 2:38).

Laissons ce texte s'exprimer librement! Il ne dit pas: « Cherchez et trouvez le pardon, puis venez vous faire baptiser », mais: « Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ». Ainsi donc, Dieu offre réellement le pardon dans le baptême. L'apôtre Saint Paul affirme la même chose, quand il dit:

« Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée par le bain d'eau dans la Parole » (Éphésiens 5:25.26).

Il est tout à fait évident que l'apôtre parle ici du baptême. Après avoir proclamé que Jésus aime son Église et qu'en vertu de cet amour il s'est livré lui-même pour elle, livré à la mort par laquelle il a expié les péchés de l'humanité, il montre comment il applique à son Église les bienfaits de son sacrifice. Il la sanctifie, c'est-à-dire la fait sienne, l'édifie et l'affermite dans la foi, la piété et la sainteté, après l'avoir purifiée de ses péchés et lui avoir offert le pardon par le bain d'eau dans la Parole. Le baptême, en effet, n'est pas une eau ordinaire, mais une eau administrée par suite d'un commandement de Dieu et unie à sa

Parole, une eau qui est porteuse de la merveilleuse promesse du pardon. De même que l'eau de la toilette nous purifie extérieurement, le baptême nous lave intérieurement. Qu'y a-t-il en nous? La souillure du péché, toutes les saletés de l'âme et du cœur, notre impureté innée qui se manifeste chaque jour par de nombreux péchés. Non qu'il efface nos péchés, mais il les recouvre de la justice du Christ, nous revêt des mérites du Rédempteur.

Chrétien, qui lis ces lignes, non seulement Jésus t'a acquis et mérité le pardon dont tu as tant besoin, non seulement il te le promet dans sa Parole, mais il te l'a aussi effectivement et personnellement offert dans ton baptême! Par de l'eau? Par quelque chose d'aussi ordinaire et méprisable que l'eau du robinet? Oui, par de l'eau; par une eau qui en soi n'a pas ce pouvoir merveilleux, mais qui le reçoit de la promesse qui y est jointe. Par une eau capable de faire ce miracle, parce que ton Dieu veut qu'il en soit ainsi, comme l'eau avait purifié Naaman le Syrien de sa lèpre, parce que Dieu en avait décidé ainsi, comme la salive de Jésus avait rendu la vue à l'aveugle, parce que Jésus voulait qu'il en soit ainsi. Il plaît à Dieu de recourir à l'eau pour nous offrir le pardon. N'en soyons pas scandalisés et croyons avec humilité et gratitude ce qu'affirme la Bible. Ne cherchons pas un symbole là où il n'y en a pas. Croyons que le Seigneur donne le pardon là où l'Écriture le déclare. Ce n'est pas l'homme qui agit dans le baptême, l'homme qui aime tellement se prévaloir de ce qu'il fait et en tirer gloire, mais Dieu qui offre au pécheur ce dont il a besoin: le pardon de toutes ses injustices. Sachons briser notre orgueil, plier notre raison et recevoir avec simplicité, foi et gratitude ce don ineffable!

Par le baptême le pécheur revêt Jésus-Christ et devient enfant de Dieu

« Vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ; vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ » (Galates 3:26.27).

Saint Paul n'oppose pas la foi au baptême, comme le font les Baptistes qui, parce que la foi sauve, déclarent que le baptême ne peut pas le faire aussi. Si c'est par la foi qu'on devient un enfant de Dieu, disent-ils, ce n'est pas par le baptême. Ce faisant, ils opposent ce que l'apôtre considère ensemble et réunit dans ce splendide texte. La deuxième partie de la phrase, en effet, explique la première: la foi a fait de nous des enfants de Dieu, parce qu'en recevant le baptême, nous avons revêtu le Christ. Dans le texte grec, les mots « vous tous qui avez été baptisés... » sont précédés d'une particule qui signifie « car, en effet ». C'est parce qu'ils ont été baptisés en Christ, que les croyants sont enfants de Dieu par la foi en Christ. Le baptême est, du côté de l'homme croyant, l'expression de sa foi en Jésus et de sa recherche du pardon. Du côté de Dieu, il est l'acte par lequel le Seigneur offre au croyant les promesses du pardon et les lui scelle de façon visible et personnelle.

« Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ ». Pour A. Kuen, cette phrase signifie simplement qu'en recevant le baptême, le croyant atteste aux yeux du monde qu'il appartient à Jésus, qu'il marche sur ses traces et fait profession de le suivre. En réalité, c'est beaucoup plus que cela. Revêtir le Christ signifie être littéralement enveloppé dans ses mérites et sa justice, si bien que Dieu nous regarde à travers le Christ. C'est participer par le pardon à la justice et à la sainteté du Rédempteur, de sorte que Dieu ne voit plus nos péchés. A ses yeux nous sommes dès lors aussi justes et innocents que son Fils bien-aimé. Jésus devient notre frère, si bien que nous sommes avec lui et grâce à lui enfants de Dieu.

Revêtir le Christ, c'est revêtir par la foi la belle robe que le père avait réservée à son fils prodigue (Luc 15:22), l'habit de noces sans lequel on n'accède pas au salut (Matthieu 22:11- 14). C'est encore laver sa robe et la blanchir dans le sang de l'Agneau (Apocalypse 7:14). C'est exulter avec le prophète: « Je me

réjouirai en l'Éternel, mon âme sera ravie d'allégresse en mon Dieu, car il m'a revêtu des vêtements du salut, il m'a couvert du manteau de la justice, comme le fiancé s'orne d'un diadème, comme la fiancée se pare de ses bijoux » (Ésaïe 61:10). « Je revêtirai de salut ses sacrificateurs, dit l'Éternel, et ses fidèles pousseront des cris de joie ». (Psaume 132:16). Revêtir le Christ, c'est, pour parler avec Saint Paul, « être trouvé en lui, non pas avec ma justice, celle qui vient de la Loi, mais avec la justice qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi, afin de connaître Christ et la puissance de sa résurrection » (Philippiens 3:9.10). Paul ne dit pas, avec A. Kuen que le baptême est le « symbole d'un revêtement » (Le Baptême, p.46), mais qu'il est le moyen même par lequel s'effectue ce revêtement, le moyen par lequel le croyant devient par la foi participant de la justice de son Sauveur. Par lui Dieu nous fait grâce et fait des enfants de colère que nous étions par nature, ses enfants bien-aimés.

Dans ce texte, comme dans les précédents, l'Écriture Sainte réunit le baptême et la foi. C'est une vérité de la plus haute importance. Il convient, en effet, de ne pas attribuer au baptême une puissance magique. Certes, ce n'est pas notre foi qui fait de lui un sacrement, un moyen de grâce. Il est cela en vertu de l'institution et de la promesse divines. Mais c'est par la foi que le pécheur s'approprie le pardon, le salut et toutes les bénédictions qui lui sont offertes dans le baptême. Si, comme nous aurons l'occasion de le voir, nous disons que le baptême sauve, il va de soi qu'il sauve par la foi. Il est un contrat et une alliance. Une alliance que l'homme peut rejeter, à laquelle il peut devenir infidèle. Le baptême sauve, si nous persévérons dans la foi au pardon et au salut que Dieu nous y a promis et offerts. Aussi beaucoup de baptisés périront-ils, parce qu'ils se sont détournés du Christ et de son pardon.

Chrétien, rien n'est plus près de toi que le vêtement que tu portes sur le dos. Jésus est devenu ton vêtement dans le baptême. C'est là que tu as été, on ne peut plus étroitement, uni à lui et rendu participant de sa rédemption. C'est là que par la foi Dieu a fait de lui ton Sauveur personnel. Il appartient à toi qu'il le reste, qu'il soit ton Rédempteur dans la vie et la mort, dans le temps et dans l'éternité. Ton baptême, qui est pour toi une source intarissable de consolations et de forces, t'engage donc à lui rester fidèle jusqu'à la mort.

Dieu offre dans le baptême le salut éternel

« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé. Mais celui qui ne croira pas sera condamné » (Marc 16:16).

Une fois de plus, l'Écriture lie la foi et le baptême. « Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé ». On nous objecte aussitôt: Jésus ne dit pas que celui qui ne croira pas et qui ne sera pas baptisé, sera condamné. Seul celui qui ne croira pas sera condamné. Le baptême n'est donc pas indispensable au salut. C'est donc qu'il ne le procure pas! A cela nous répondons: Il est vrai que le baptême n'est pas de nécessité absolue pour le salut. Le larron sur la croix n'a sans doute jamais été baptisé. Mais ceci ne nous autorise pas à affirmer que le baptême ne procure pas le salut. Jésus le dit: « Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé ». Il réunit donc la foi et le baptême et affirme que par les deux on parvient au salut. Les deux vont toujours ensemble. Dès l'instant qu'un homme parvient à la foi, il souhaite recevoir le baptême et le sollicite, car Dieu y promet la vie éternelle et la scelle à celui qui reçoit ce sacrement avec foi. La foi se fonde sur les promesses du baptême. Mais tandis que la foi est subjective, qu'elle est la confiance en les promesses divines, le baptême est un acte objectif par lequel le Seigneur réalise sa promesse. Il ne peut donc être un simple symbole, n'offrant rien. S'il en était ainsi, il ne serait pas lié de façon aussi directe au salut. Un symbole n'a jamais sauvé personne! Le baptême offre de la part de Dieu, et le croyant y reçoit par la foi, le salut des mains de son Sauveur. Il est donc le canal, le moyen par lequel

Dieu offre au monde le salut du Christ. Affirmer le contraire et refuser le baptême, constitue une démarche contradictoire, qui procède d'une fausse conception de ce sacrement. Le fait de n'avoir pas pu être baptisé, ne condamne personne. En le refusant délibérément, par contre, on rend nul à l'égard de soi-même, le dessein de Dieu (Luc 7:30).

Qu'est-ce qui sauve le pécheur? Les Baptistes répondent: la foi! Jésus dit: la foi et le baptême! L'un n'exclut pas l'autre, bien au contraire. La foi et le baptême sauvent. Mais pas de la même façon! Le baptême sauve, parce qu'il est le moyen objectif par lequel Dieu m'offre son salut. La foi sauve, parce qu'elle est le moyen personnel par lequel je me l'approprie. Nous ne disons pas: parce que la foi sauve, Jésus ne sauve pas! Il est donc non pas la source, mais le symbole du salut! Non, l'Écriture enseigne les deux: Jésus sauve, et la foi sauve. Comme elle enseigne: le baptême sauve, et la foi sauve!

Dieu, dans sa miséricorde, nous a encore donné d'autres textes dans la Bible qui nous affirment que le baptême sauve. Et il est difficile de leur faire dire autre chose...

« Lorsque la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes ont été manifestés, il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous aurions faites, mais selon sa miséricorde, par le bain de la régénération » (Tite 3:4.5).

Dans le texte précédent, Jésus a affirmé que celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé. Il a ainsi fait du salut à venir le point d'aboutissement de la foi et du baptême. Paul, par contre, parle au parfait. Il affirme que Dieu nous a sauvés, selon sa miséricorde et par le baptême. Il a institué et choisi ce sacrement pour nous communiquer son salut, nous faire entrer dans le règne de grâce de Jésus, dans lequel nous avons l'assurance que nous sommes réconciliés avec lui, ses enfants bien-aimés et les héritiers de la vie éternelle. Le croyant est dès maintenant sauvé par le baptême. Il est dès maintenant en possession de la vie éternelle, bien que, pour en jouir entièrement, il lui faille encore passer par la mort, pour être définitivement libéré du péché.

L'apôtre Pierre confesse que Jésus-Christ est allé, après sa mort, proclamer sa victoire aux esprits en prison, c'est-à-dire aux damnés, en particulier aux contemporains incrédules de Noé, à ceux qui refusèrent de se convertir, pendant qu'il construisait l'arche. Il compare ensuite le déluge au baptême:

« ...pendant la construction de l'arche, dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire huit, furent sauvées à travers l'eau. Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ » (1 Pierre 3:20.21).

Nous reconnaissons volontiers que ce texte présente des difficultés. Nous le traduisons littéralement: « ...pendant la construction de l'arche, dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire huit, furent sauvées à travers l'eau. Laquelle, comme un type, vous sauve maintenant, vous aussi, en tant que baptême ». Pour l'instant nous laisserons la suite du texte, où il est question de l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, de côté. Nous devons revenir là dessus par la suite. Retenons que l'apôtre trace un parallèle entre l'eau du déluge et celle du baptême. En quoi se ressemblent-elles? En ce qu'elles sauvent toutes les deux. De même que l'eau du déluge permit à Noé et à sa famille d'échapper au jugement qui frappa l'humanité de son époque, de même l'eau maintenant nous sauve: en tant que baptême. C'est-à-dire en tant qu'eau « administrée par suite d'un commandement de Dieu et unie à sa Parole ». Le baptême permet au croyant d'échapper à la perte. L'eau qui permit à Noé et aux siens d'échapper à un terrible jugement divin et de remettre les pieds sur une terre rajeunie et renouvelée,

purifiée des péchés de leurs contemporains, conduit les croyants, par-delà le jugement final, dans les nouveaux cieux et sur la nouvelle terre qui jaillira du feu purificateur qui attend le monde.

Le jour où nous avons été baptisés, Jésus, qui a racheté l'humanité entière, nous a ouvert les portes du ciel. Le salut nous appartient. Le jour où le Seigneur mettra un terme à notre vie terrestre, il nous fera, si nous avons été fidèles et avons persévéré dans la foi en ses promesses, entrer dans ce salut et en jouir pleinement. Alors, la requête qu'il a adressée à son Père: « Père, je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire, la gloire que tu m'as donnée » (Jean 17: 24), sera exaucée en faveur de tous ceux qui auront revêtu leur Sauveur dans le baptême et lui auront été fidèles (Galates 3:26.27).

Encore une fois, laissons parler ces textes! Laissons-les nous dire ce qu'ils veulent effectivement nous annoncer, ce que le Saint-Esprit veut nous révéler par eux! Que le chrétien qui croit en l'inspiration de ces textes, qui croit et confesse que Dieu parle à travers eux, les laisse parler et accepte leur message, sans leur imposer une interprétation conforme à un système théologique particulier! L'Écriture est formelle: Le baptême sauve!

Le baptême régénère l'homme et fait de lui le temple du Saint-Esprit

L'homme est né dans l'iniquité et a été conçu dans le péché. Les pensées de son cœur sont mauvaises dès sa jeunesse. Il n'y a pas, depuis la chute, d'homme pur sur la terre. Le péché originel est une réalité, une terrible réalité clairement enseignée dans la Bible (Psaume 51:7; Jean 3:6; Éphésiens 2:1.3; Genèse 8:21; Romains 7:18; 8:7, etc.). Tous les hommes sont donc par nature au pouvoir de Satan et assujettis à la colère de Dieu et à la damnation.

Nicodème croyait qu'il suffisait de s'appliquer à la justice et à la piété, de renoncer autant que possible au mal, bref de devenir meilleur, pour entrer dans le royaume de Dieu. Il se trompe, le brave homme! Jésus lui enseigne une vérité bouleversante: Il ne faut pas devenir meilleur, il faut devenir un tout autre homme. Il faut subir au plus profond de soi-même un changement d'une telle envergure qu'on peut le comparer à une nouvelle naissance: « En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu » (Jean 3:3). Nicodème s'interroge. Comment un adulte pourrait-il renaître, changer au point qu'il devienne un nouvel homme? Voici la réponse de Jésus:

« En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'Esprit est esprit » (Jean 3:5.6).

Tout lecteur non prémuni de la Bible, tout lecteur qui n'est pas prisonnier d'un préjugé et qui ne part pas du principe que lorsque l'Écriture parle d'eau et de régénération, il NE PEUT PAS être question du baptême, parce qu'il ne PEUT voir en celui-ci autre chose qu'un symbole, est obligé de convenir que Jésus fait allusion au sacrement du Baptême.

Le baptême est de l'eau enrichie d'une merveilleuse promesse de grâce, de pardon et de salut, par laquelle le Saint-Esprit régénère les pécheurs. Les Saintes Écritures lui attribuent ainsi la même efficacité qu'à la Parole, dont il est dit: « Vous avez été régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la Parole vivante et permanente de Dieu » (1 Pierre 1:23). « Il nous a engendrés selon sa volonté, par la Parole de vérité » (Jacques 1:18). Saint Augustin a dit à juste titre qu'un sacrement est un élément auquel s'ajoute la Parole, qu'il est ainsi « parole visible ». A ce titre, il produit

les mêmes effets que la prédication de l'Évangile. C'est grâce à la Parole, à la promesse qui y est jointe, que le sacrement est ce qu'il est, qu'il réalise ce qu'affirme la Bible.

Saint Paul enseigne exactement la même vérité que le Christ, quand il écrit:

« Il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous aurions faites, mais selon sa miséricorde, par le bain de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit, qu'il a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que, justifiés par sa grâce, nous devenions en espérance héritiers de la vie éternelle » (Tite 3:5-7).

Si le baptême n'est pas l'unique moyen de régénération, il en est l'unique bain. Là aussi, il n'existe aucune raison d'affirmer avec A. Kuen que l'apôtre parle d'autre chose que du baptême. Si ce n'est un préjugé dogmatique, la conviction qu'il ne PEUT songer au baptême... Et de même qu'un bain naturel n'est pas un simple signe ou symbole de purification, mais le moyen de se laver, de même le baptême n'est pas simplement symbole de régénération, mais le moyen, le bain par lequel le Saint-Esprit la réalise... C'est pourquoi Paul ajoute qu'il est un bain de renouvellement du Saint-Esprit. Segond a traduit: « Par le bain de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit ». Si cette traduction est grammaticalement correcte, nous préférons cependant cette autre, tout aussi correcte grammaticalement et dogmatiquement plus juste, car elle affirme mieux l'union de l'eau et du Saint-Esprit dans le baptême: « Par le bain de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit ».

Alors, que se passe-t-il en fait dans le baptême? Nous avons vu que Dieu y offre sa grâce, son pardon et son salut. Cette offre est plus qu'une simple proposition ou présentation. Elle est effective. Non seulement Dieu nous promet et nous propose tout cela, mais il fait aussi en sorte que nous nous l'appropriions. Il suscite et fait naître dans nos cœurs la foi par laquelle tous ces bienfaits deviennent nôtres. Il nous transforme radicalement, en nous donnant un cœur qui accepte sa grâce, son pardon et son salut et qui en vit dans la foi.

On nous objectera sans doute: « Mais les trois mille hommes qui ont été baptisés le soir de la première Pentecôte, s'étaient convertis avant de recevoir le baptême. Ils étaient donc déjà régénérés, ils possédaient déjà le pardon et le salut! ». C'est vrai. Il n'en est pas moins vrai que le baptême est un bain de régénération. Il plaît à Dieu, dans sa miséricorde infinie, d'utiliser plusieurs moyens pour nous offrir la vie éternelle. Allons-nous en être scandalisés?

Allons-nous répondre par la surprise et l'étonnement, par le doute et le scepticisme? Ne devrions-nous pas plutôt l'en remercier? Il a diverses façons d'agir en nous, tant il tient à ce que nous soyons sauvés. Tandis que la prédication s'adresse à tous ceux qui l'entendent et que l'offre du pardon et du salut y est générale, il vient à nous en particulier dans le baptême avec ses trésors de grâce, pour nous les offrir individuellement et nous les sceller et les garantir par le signe visible qu'est l'eau. C'est qu'il sait de quoi nous sommes faits. Il sait combien le cœur de l'homme est accessible aux doutes, aux tergiversations, aux interrogations. Il sait combien nous sommes prompts à remettre en question les offres qu'il nous fait, à peser le pour et le contre de ses promesses. C'est pourquoi il recourt à l'eau du baptême pour sceller au païen qui vient de se convertir l'offre du pardon et du salut que celui-ci vient d'entendre dans la proclamation de l'Évangile. D'autre part, la régénération n'est pas un acte unique de Dieu. On n'est pas régénéré une fois pour toutes dans sa vie. C'est un acte miséricordieux que Dieu doit répéter, renouveler constamment dans l'existence de ses enfants. S'il ne le faisait pas, ceux-ci auraient vite fait de se détourner de lui, pour courir après d'autres dieux et d'autres trésors. C'est pourquoi le chrétien lit et écoute régulièrement la Parole de Dieu, qui est la nourriture quotidienne de son âme. C'est

pourquoi aussi il souhaite que le pardon et le salut lui soient scellés personnellement. C'est pourquoi encore il tient à communier régulièrement au corps et au sang du Christ dans la Cène, pour recevoir personnellement son pardon.

« ... par le bain de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit ». Le Saint-Esprit n'a que faire d'un symbole. Si par contre il renouvelle le croyant par le baptême, en le régénérant, c'est que le baptême est effectivement le moyen qu'il a choisi pour faire son œuvre dans les cœurs. Pas l'unique moyen, mais l'un d'eux. Aussi, le croyant qui sollicite le baptême, devient-il par là le temple de l'Esprit Saint, le lieu où celui-ci agit, accomplit son œuvre de salut, une œuvre qu'il ne demande qu'à poursuivre. Et ce n'est pas parce que tant de baptisés renient le Christ, que le Saint-Esprit n'est pas venu habiter dans leur cœur au moment du baptême. On peut être, à un moment donné de sa vie, un croyant sincère et un temple du Saint-Esprit, et ensuite renier, hélas, le Christ, mourir dans l'incrédulité et périr éternellement.

Le baptême est, comme la circoncision dans l'Ancien Testament, le sceau de l'alliance de grâce

Dieu avait dit à Abraham: « J'établirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi, selon leurs générations. Ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité après toi... C'est ici mon alliance que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi: Tout mâle parmi vous sera circoncis ». (Genèse 17:7.10). Dieu avait choisi Abraham, pour faire de lui l'ancêtre d'une grande nation, le peuple d'Israël. Cette nation allait être le berceau du Sauveur du monde, du Fils d'Abraham, Jésus-Christ. Il conclut une alliance avec lui. Plus tard, cette alliance fut solennellement renouvelée au Sinaï avec le peuple d'Israël tout entier. Dieu lui prescrivit de plus des sacrifices et des cérémonies qui toutes préfiguraient la grande œuvre de rédemption que le Christ allait accomplir en son temps. Il lui envoya ses prophètes, pour lui annoncer sa volonté, et en particulier la venue imminente du Sauveur du monde. Par la circoncision on devenait membre de ce peuple de droit divin. On devenait ainsi participant des promesses que Dieu avait faites à Abraham. Saint Paul précise encore qu'Abraham « reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi, quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur fût imputée, et le père des circoncis, qui ne sont pas seulement circoncis, mais encore qui marchent dans les traces de la foi de notre père Abraham, quand il était incirconcis » (Romains 4:11.12). En Jésus se réalise donc la promesse faite au patriarche. Il est la postérité qui lui avait été promise (Galates 3:15.16). Et c'est par la foi en lui que les hommes, Juifs et païens, deviennent fils d'Abraham. C'est en Christ que sont bénies toutes les nations de la terre, dans la mesure où par la foi elles l'acceptent comme leur Rédempteur.

Or, voici que l'apôtre Paul écrit aux Colossiens:

« C'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair: ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité des morts. Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses » (Colossiens 2:11-13).

Traduction littérale:

« C'est en Christ que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, par le dépouillement du corps de la chair, par la circoncision de Christ, ayant été

ensevelis avec lui dans le baptême, dans lequel vous êtes aussi ressuscités par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts » (traduction littérale) (Colossiens 2:11.12).

À la différence de la circoncision judaïque, faite de mains d'hommes, il en existe une autre, qui ne consiste pas à inciser la peau, pour en détacher une partie, mais qui réside dans le dépouillement du corps de la chair tout entier, qui affecte le corps tout entier, en tant que corps de chair, gouverné par la chair pécheresse. C'est une circoncision intérieure, qui change l'homme tout entier. Le corps devient ainsi, en Christ, temple du Saint-Esprit. D'où l'exhortation faite aux chrétiens, de ne pas livrer leurs membres au péché, comme des instruments d'iniquité, mais de se donner tout entiers à Dieu (Romains 6:12.13). Comment eut lieu cette transformation intérieure? Par le baptême. C'est par lui que le croyant a été enseveli avec le Christ et qu'il est ressuscité par la foi en Dieu. Le baptême ensevelit avec Christ. C'est l'image la plus forte qu'on puisse employer, pour affirmer que le baptême unit le croyant à la mort de Jésus. Paul l'utilise encore une fois dans l'épître aux Romains, quand il déclare:

« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts pour la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie » (Romains 6:3.4).

Il s'agit d'un ensevelissement et d'une résurrection réels avec le Christ, et non d'actes symboliques, irréels. Jésus a effectivement expié les péchés du monde et l'a réconcilié avec Dieu. Tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour les hommes. Encore faut-il qu'ils en deviennent participants. Pour cela, il faut qu'ils soient unis au Christ et à sa crucifixion. C'est le baptême qui réalise cette union. Être enseveli dans la mort, signifie simplement mourir. Quiconque est enseveli est effectivement mort. Le baptême unit à la mort du Christ. Il rend le chrétien participant de tout ce que Jésus a fait pour lui et les hommes du monde entier. C'est comme si le croyant était mort lui-même sur l'autel de Golgotha, en expiant lui-même ses fautes. Voilà tout ce que veut attester la Bible, quand elle affirme que par le baptême on revêt le Christ (Galates 3:26.27). Cette union étroite avec le Christ, la délivrance de la culpabilité et de la condamnation engagent le croyant, comme nous aurons encore l'occasion de le voir, à la sanctification. Libéré du péché il l'est aussi de sa domination, afin de vivre en Christ et pour lui.

« Ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité après toi...C'est ici mon alliance, que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi: tout mâle parmi vous sera circoncis » (Genèse 17:7.10).

« Mon alliance sera dans votre chair une alliance perpétuelle » (Genèse 17:13).

C'est une erreur de considérer la circoncision comme la simple marque extérieure de l'appartenance au peuple juif. Son institution remonte à Abraham, à une époque où Israël n'était pas encore une nation. Saint Paul est formel à ce sujet. Il la considère comme le sceau de la justice qu'Abraham avait reçue par la foi, alors qu'il était encore incirconcis (Romains 4:11). Il en tire la conclusion qu'il devint ainsi le père à la fois des incirconcis et des circoncis croyants. Il devint cela par la circoncision. Celle-ci n'est donc pas une simple marque ethnique, le signe de l'appartenance au peuple d'Israël, mais possède une profonde signification spirituelle. Il ressort de ces textes et de l'explication que Paul en donne (Genèse 17:7.10.11: « Ce sera un signe d'alliance entre vous et moi »; Romains 4:11: «Il reçut le signe de la circoncision comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi »), que la circoncision est à la fois le signe de l'alliance et l'alliance elle-même. Elle atteste de façon visible que Dieu

a conclu une alliance de grâce avec celui qui en est l'objet, qu'il a part à toutes les promesses inhérentes à cette alliance. Elle est le signe visible, le sceau comme quoi on a affaire là à un homme à qui Dieu offre les grâces promises dans la personne du Messie, et en même temps l'acte par lequel cet homme est reçu dans l'alliance conclue avec Abraham.

« Ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu ». Nous retrouvons cette expression « je serai ton Dieu » tout au long de l'Ancien Testament, chaque fois qu'il est question de l'alliance. « Vous m'appartiendrez entre tous les peuples », dit Dieu à Israël au Mont Sinaï (Exode 19:5). « Je suis l'Eternel, ton Dieu » (Exode 20:2). « Ainsi parle l'Eternel, proclame Jérémie: Il a trouvé grâce dans le désert, le peuple de ceux qui ont échappé au glaive. Israël marche vers son lieu de repos. De loin l'Eternel se montre à moi: Je t'aime d'un amour éternel. C'est pourquoi je te conserve ma bonté » (Jérémie 31:2.3). « Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Eternel: je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur. Et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (Jérémie 31:33). « Ne crains point, car je te rachète. Je t'appelle par ton nom. Tu es à moi. Si tu traverses les eaux, je serai avec toi, et les fleuves, ils ne te submergeront point. Si tu marches dans le feu, tu ne te brûleras pas, et la flamme ne t'embrassera pas. Car je suis l'Eternel, ton Dieu, le Saint d'Israël, ton Sauveur » (Ésaïe 43:1-3).

« Ton Dieu, le Saint d'Israël, ton Sauveur ». Voilà la magnifique promesse dont la circoncision garantissait au Juif croyant l'accomplissement. Or il existe maintenant un autre moyen d'entrer dans l'alliance de grâce, un autre sceau de cette alliance que la circoncision. Aussi l'apôtre ne tolère-t-il pas que l'on introduise la circoncision dans l'Église chrétienne (Actes 21:21). Ce serait revenir en arrière, vers l'ombre des choses à venir, alors que les promesses ont été accomplies en Christ. Ce serait nier que Jésus est le Messie annoncé par les prophètes! Le baptême a ainsi pris la place de la circoncision: « C'est en Christ que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, par le dépouillement du corps de la chair, par la circoncision de Christ, ayant été ensevelis avec lui dans le baptême, dans lequel vous êtes aussi ressuscités par la foi en la puissance de Dieu » (Colossiens 2:11-13). Le baptême joue par conséquent dans l'alliance nouvelle le rôle que jouait la circoncision dans l'ancienne. Il met le pécheur au bénéfice des bénédictions que le Christ a méritées au monde. Il le fait membre du peuple de Dieu, enfant du Père céleste et héritier du salut éternel.

Par le baptême, comme jadis par la circoncision, Dieu me déclare solennellement qu'il est mon Père et que je suis son enfant. Par lui, le Seigneur me dit, comme il dit jadis à son peuple: « Ne crains rien, car je te rachète. Je t'appelle par ton nom. Tu es à moi! » (Ésaïe 43:1).

Sacrement admirable, merveilleusement efficace, source de tant de grâces et de sublimes bénédictions! Quoi d'étonnant alors à ce que l'Écriture nous rappelle constamment que nous avons été baptisés, à ce qu'elle nous invite à puiser dans le baptême les forces dont nous avons tant besoin pour persévérer dans la foi et vivre chrétiennement! Il est la source d'eau vive qui nous accompagne durant toute notre vie et à laquelle notre âme est appelée à s'abreuver, jusqu'à ce que nous parvenions au but glorieux, au salut éternel que le Seigneur réserve aux siens. Et quand nous aurions 80, 90 ou 100 ans, nous sommes invités à puiser à cette fontaine de grâce.

L'erreur tragique de la théologie baptiste consiste à établir une antinomie entre la foi et le baptême, à affirmer que si la foi sauve, le baptême ne peut pas sauver. Si, au contraire, on soutient que le baptême sauve, on estime qu'il n'est plus possible d'enseigner le salut par la foi seule. Cf. ce que nous avons déjà dit ci-dessus, en particulier p.13. Aussi A. Kuen estime-t-il que la doctrine de Luther est faite de contradictions. Il écrit à propos de la définition que le Réformateur donne du baptême dans son

Catéchisme: « On voit difficilement comment concilier de telles affirmations avec d'autres déclarations de Luther » (Le Baptême, p.10). Mais il éprouve la même difficulté avec l'apôtre Paul, même s'il la formule autrement, car il n'ose pas l'accuser de contradictions. Quand l'apôtre parle de pardon, de salut et de régénération en relation avec le baptême, et que par ailleurs il enseigne le salut par la foi seule, il ne peut, selon A. Kuen, attribuer ces effets au baptême d'eau: « Il est IMPOSSIBLE que l'eau opère ces grands changements spirituels que l'apôtre Paul nous décrit dans Romains 6 et les passages parallèles » (p.33). Il FAUT donc, selon Kuen, ou bien admettre que Paul parle du baptême de l'Esprit et non du baptême d'eau, ou bien contourner la difficulté, en affirmant que le baptême d'eau, au lieu de réaliser ces choses, ne fait que les symboliser! Il écrit: « L'erreur tragique de Luther a été de retourner au sacramentalisme catholique, afin de garder la masse du peuple » (p.111). Il estime aussi, avec le Dictionnaire Biblique de Westphal, que c'est sous l'influence d'Augustin que Luther, « après avoir entrevu la perspective biblique du baptême et de la Cène, est revenu en arrière, au risque de se rapprocher à nouveau de la doctrine romaine, et abandonna le strict symbolisme » (p.114). C'est une grave erreur historique. M. Luther n'a jamais abandonné le strict symbolisme, pour la simple raison qu'il ne l'a jamais enseigné. Comme il n'a jamais souscrit à la doctrine de l'« opus operatum », c'est-à-dire d'une efficacité pratiquement magique du baptême, du seul fait qu'il est administré par un homme qui a été doté dans son ordination d'un pouvoir particulier.

Luther a toujours enseigné 1) que la foi seule sauve, à l'exclusion de toute œuvre humaine, et que cette foi est indispensable au salut; 2) que Dieu offre sa grâce, le pardon et le salut dans le baptême; 3) que cette offre est valide, même si le candidat au baptême est incrédule; 4) que le baptême ne justifie et ne sauve effectivement que si le baptisé appréhende, accepte et reçoit avec une foi réelle ce que Dieu lui offre; 5) que l'incrédule est perdu et condamné, et quand il aurait été baptisé cent fois!

Voici quelques textes du Réformateur pour illustrer ce que nous venons de dire:

« Que celui qui est baptisé croie ou ne croie pas, cela ne change rien. Cela n'invalide pas le baptême, qui dépend entièrement de la Parole et du commandement de Dieu. Je sais que c'est beaucoup dire, mais c'est, comme je l'ai dit, dû au fait que le baptême n'est rien d'autre qu'une union d'eau et de la Parole de Dieu. Si la Parole est unie à l'eau, le baptême est valide, même sans foi. Ma foi, en effet, ne fait pas le baptême, mais le reçoit. Il n'est donc pas rendu invalide du fait qu'il est mal reçu ou utilisé, car il n'est pas lié à notre foi, mais à la Parole de Dieu. Si aujourd'hui même, un Juif venait, plein de ruse et de mauvaises intentions, et que nous le baptisions avec tout notre sérieux, nous devrions croire que ce même baptême est juste. En effet, nous avons là l'eau et la Parole de Dieu, même si cet homme ne les reçoit pas comme il doit. De même, ceux qui communient indignement, reçoivent le vrai sacrement, même s'ils ne croient pas » (Le Grand Catéchisme, 1529, W2 X, 130).

« Ma foi peut être ce qu'elle veut, absente ou présente, elle n'apporte rien au baptême et n'en retranche rien. Et même si ne je croyais jamais, le baptême n'en serait pas moins juste et parfait. Il ne dépend pas de ma foi ou de mon incrédule, mais de l'ordonnance et de l'institution de Dieu... Son ordonnance et sa prescription seraient-ils anéantis ou rendus nuls par mon incrédule et mon abus? Nous en restons à ce que dit Paul, dans Romains 3: 4: « Que Dieu, au contraire, soit reconnu pour vrai, et tout homme pour menteur, selon qu'il est écrit: Afin que tu sois trouvé juste dans tes paroles, et que tu triomphes, quand on te juge ». Crois-tu et utilises-tu correctement le baptême? Tant

mieux! Ne crois-tu pas? Eh bien, tu reçois le sacrement pour ta condamnation » (Sermon pour le Saint Baptême, 6 Janvier 1535, W2 X, 2072).

« Mais il est tout aussi vrai que, si je crois, le baptême m'est utile, que si, par contre, je ne crois pas, il ne me sert absolument à rien. En effet, le Christ dit: « Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné ». C'est la Parole de Dieu, c'est pourquoi il en sera ainsi » (Commentaire de Jean 1-4, 1537-1540, W2 VII, 1731 s).

Luther en déduit, à juste titre, qu'au lieu de fonder son baptême sur sa foi, le croyant doit faire l'inverse, fonder sa foi sur son baptême, source de toute grâce:

« Les Anabaptistes affirment qu'il ne faut baptiser que ceux qui confessent leur foi. Ils en réfèrent à Corneille, et déduisent du cas particulier une règle générale. Mais il n'en est rien, et Pierre n'a pas baptisé Corneille à cause de sa foi, mais à cause de la justification du Christ et de la Parole et du commandement de Dieu, car s'il fallait s'assurer de la foi de quelqu'un, avant de le baptiser, on ne pourrait baptiser personne. Et si j'étais baptisé à cause de ma foi, celle-ci serait plus grande que la Parole et le commandement du Christ, par lequel il m'ordonne de recevoir le baptême. De même, la Parole de Dieu n'aurait aucun pouvoir, si ma foi ne s'y ajoutait pas. Ce serait mesurer la puissance de Dieu selon notre faiblesse, ce qui est un blasphème » (Propos de Table, Cordatus N° 1149, W2 XXII, 546).

« Le fondement de notre baptême est le plus ferme et le plus sûr qui soit: C'est l'alliance que Dieu a faite avec le monde, pour être le Dieu des païens dans le monde entier, selon la Parole de l'Évangile, selon laquelle le Christ a ordonné de prêcher l'Évangile au monde entier, comme les prophètes l'ont annoncé d'avance sans relâche. Et il a institué le baptême comme signe de cette alliance, et l'a prescrit à tous les païens, Matthieu 28: 19: « Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père... », comme jadis il avait conclu une alliance avec Abraham et sa postérité, pour être leur Dieu, et qu'il a fait de la circoncision le signe de cette alliance (Genèse 17: 7.11). Voilà le solide fondement sur la base duquel nous nous faisons baptiser: non que nous soyons assurés de notre foi, mais parce que Dieu l'a ordonné et qu'il veut qu'il en soit ainsi. Car lors même qu'il me faudrait douter de ma foi, je puis être assuré du commandement de Dieu qui veut que les hommes soient baptisés, et qui a prescrit cela au monde entier. En cela, je ne peux pas faire fausse route, car le commandement du Seigneur ne peut mentir » (Besondere Streitigkeiten, Février 1528, W2 XVII, 2212 s).

« On voit ainsi quelle chose merveilleuse est le baptême, qui nous arrache à la gueule du diable, nous fait enfants de Dieu, tient le péché en bride et le supprime, fortifie chaque jour l'homme nouveau, et subsiste et demeure, jusqu'à ce que nous quittions la misère de ce monde pour entrer dans la gloire éternelle. Que chacun donc considère son baptême comme son vêtement de tous les jours, l'habit qu'il doit mettre chaque jour, pour qu'il soit constamment trouvé dans la foi et dans ses fruits, qu'il dompte le vieil homme et grandisse dans le nouveau. Car si nous voulons être des chrétiens, nous devons faire l'œuvre des chrétiens. Et si quelqu'un en déchoit, il peut y revenir. En effet, de même que le Christ, notre trône de grâce, ne part pas et ne nous empêche pas de revenir à lui, quand nous péchons, ainsi demeurent son trésor et son don. Le pardon des péchés, qui

nous a été offert dans le baptême, demeure chaque jour, aussi longtemps que nous vivons, c'est-à-dire que nous portons au cou le vieil homme » (Le Grand Catéchisme, W2 X, 135).

« Dans le royaume spirituel du Christ, le serviteur de l'Église baptise avec la Parole et l'eau, selon l'ordre du Christ. Quand un impie ou un incrédule voit cela, il s'en moque comme d'une chose insensée pour sa raison, parce qu'il ne voit pas et ne sent pas ce qui se passe là. Il ne voit ni ne sent que les trois personnes de la majesté divine sont là et baptisent, qu'elles prennent l'homme qui a été conçu et qui est né dans le péché, le délivrent du royaume de Satan et le transplantent dans le royaume céleste, où il y a pardon des péchés, grâce et salut » (Sermon sur le Psaume 8, 6 Août 1545, W2 V, 244).

« Quand nos nouveaux illuminés, qui croient tout savoir mieux que personne, affirment que la foi seule sauve et que les œuvres et les choses extérieures ne servent de rien, nous répondons: Assurément, la foi fait tout en nous. Nous expliquerons cela plus loin. Mais ces conducteurs d'aveugles ne veulent pas voir que la foi a besoin de quelque chose qu'elle puisse croire, c'est-à-dire à quoi elle puisse se tenir et sur quoi elle puisse se fonder. Ainsi, la foi s'attache à l'eau et croit que dans le baptême se trouvent la vie et la félicité, non par la vertu de l'eau (nous l'avons assez répété), mais parce qu'il est uni à la Parole et à l'ordre de Dieu, et que le nom de Dieu y est attaché. Croire cela, c'est croire en Dieu comme en celui qui a implanté sa Parole dans le baptême et qui nous offre cette chose extérieure, afin que nous puissions y saisir le trésor qu'il y a placé. Mais ils sont assez insensés pour séparer la foi de l'objet auquel elle est liée, bien que cet objet soit extérieur. Il faut bien qu'il le soit, pour que nous puissions le percevoir et le saisir par nos sens et, par là, le faire pénétrer dans nos cœurs. L'Évangile lui-même n'est-il pas une prédication orale, externe? En somme, ce que Dieu fait et opère en nous, il veut l'opérer au moyen de choses extérieures. Quand il parle, quel que soit son but, quel que soit le moyen ou l'organe dont il use, c'est là que doit se diriger le regard de la foi, c'est à ce qu'il dit qu'elle doit s'attacher. Or, il est dit: « Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé ». A quoi se rapportent ces paroles, sinon au baptême, c'est-à-dire à l'eau qui est comprise dans le commandement de Dieu? Il s'ensuit que rejeter le baptême, c'est rejeter la Parole de Dieu, la foi et le Christ dont l'ordre nous lie au baptême » (Le Grand Catéchisme, W2 X, 126 s).

LA SIGNIFICATION DU BAPTÊME POUR LA VIE QUOTIDIENNE DU CHRÉTIEN

La doctrine biblique du baptême est et doit être, selon la volonté de Dieu, pour la foi du chrétien, une source intarissable de consolations dans toutes les afflictions et détresses de l'âme et du corps.

Elle doit être aussi pour le croyant un stimulant permanent et efficace, qui l'incite à une vie chrétienne agréable à Dieu et qui lui procure les forces dont il a besoin.

Dans ce chapitre nous nous adressons avant tout à des croyants qui ont reçu le sacrement du baptême dans leur enfance. Celui-ci se situe en quelque sorte au début de leur vie, tel un phare dont les rayons les accompagnent durant toute leur existence. Il est une source qui coule sans cesse, et dont l'eau toujours fraîche, limpide et réconfortante apporte au croyant la grâce, la consolation et les forces dont il a besoin.

Le baptême nous revêt de Jésus-Christ et de son salut. Ce qui nous y a été offert, ne vaut pas seulement pour l'instant où nous avons reçu ce sacrement, mais pour la vie entière, et doit nous accompagner jusque dans l'éternité.

Aussi la prédication chrétienne doit-elle s'appliquer à donner aux croyants des yeux pour leur baptême, à leur ouvrir ce trésor inépuisable de grâces. Si nous demeurions toujours dans la grâce du baptême, ce ne serait pas nécessaire, et nous n'aurions pas non plus besoin de la Parole de Dieu et de la Sainte Cène. Le salut tout entier est contenu dans le baptême. Il n'est rien que Dieu nous offre durant notre vie sur terre qu'il ne nous ait pas déjà accordé en lui. Un enfant qui meurt dans la grâce du baptême possède pour cela tout ce qu'il lui faut pour pouvoir subsister devant son Dieu et entrer en possession du salut.

Mais il plaît à Dieu, dont la bonté est infinie, de nous rappeler toujours à nouveau ce qu'il nous a offert, quand nous avons été baptisés. Il nous l'offre toujours à nouveau, pour que nous puissions sans cesse nous réjouir de son don ineffable. Le saint baptême est une fontaine qui ne tarit jamais, à laquelle nous pouvons recourir et puiser, sans payer, gratuitement, l'eau vive dont nous avons besoin.

1. Face à sa corruption naturelle, aux péchés qu'il commet chaque jour et à la conscience qui l'accuse, le croyant peut se consoler de la grâce de Dieu en Jésus-Christ qui lui est offerte, scellée et garantie dans le baptême:

Le baptême opère la rémission des péchés. Par lui, ils ne nous sont plus imputés. Mais le mal demeure en nous. Nous péchons encore de bien des façons. Non pas délibérément et par amour pour le mal, mais par faiblesse. Que de paresse aussi et de tiédeur, quand il s'agit pour le croyant de se conformer à la volonté de son Père céleste! Que de chutes dans notre vie de chaque jour!

Nous avons besoin d'un pardon quotidien. Certes, Dieu nous fait annoncer son pardon dans l'Évangile, dans l'absolution et dans le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ. Mais le baptême plus que tout le reste veut nous rappeler constamment que notre Dieu est un Dieu de

grâce, qui a juré de nous pardonner et de nous accorder l'héritage céleste. Aussi Saint Paul réconforte-t-il les chrétiens en ces termes:

« Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ » (Galates 3:27).

Jésus est notre Sauveur non seulement pour les péchés commis avant le baptême, mais pour tous les péchés qui jalonnent notre vie et qui pèsent sur notre conscience. Il les a tous portés et expiés sur la croix. Son vêtement de justice est assez grand et ample pour les couvrir tous. Aussi longtemps que nous le portons, aucun péché ne peut nous condamner, si nous le confessons sincèrement à notre Dieu et lui en demandons pardon au nom du Christ et de la grâce qu'il nous a offerte dans le baptême. Si nous mourons dans la foi, c'est-à-dire dans la grâce de notre baptême, Dieu ne nous traitera pas selon nos fautes. Il nous verra couverts de la justice de notre Rédempteur et nous recevra dans le ciel.

« Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée par le bain d'eau dans la Parole, afin de faire paraître devant lui cette Église glorieuse, sans tache ni ride ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible » (Éphésiens 5:25-27).

C'est un nouveau rappel du plus grand bienfait du baptême. Par lui, le Christ a purifié son Église, l'a drapée de sainteté et de justice et l'a rendue belle aux yeux de son Père. Mais l'Église n'est-elle pas faite de pécheurs, de gens qui pèchent chaque jour, qui sont loin d'être ce que Dieu voudrait qu'ils soient? Si, certes! Mais Paul sait ce qu'il dit et pourquoi il le dit. Il sait que le baptême purifie les croyants, les lave chaque jour de leurs péchés par la repentance et la foi. Tout chrétien est pur devant son Dieu, s'il recourt humblement et avec confiance aux merveilleuses promesses de pardon qui lui ont été faites dans le baptême.

« ...ayant été ensevelis avec lui par le baptême...Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses » (Colossiens 2:12.13).

« ... grâce pour toutes nos offenses ». Tous nos péchés ont été ensevelis avec nous-mêmes par le baptême en Christ. Quand nous avons été baptisés, Dieu nous a offert par anticipation son divin pardon pour tous les péchés, ceux qui ont précédé ce jour et ceux qui allaient le suivre. C'est donc en nous fondant sur l'alliance de grâce du baptême que nous pouvons demander chaque jour pardon à Dieu, en sachant qu'il nous l'accordera, aussi vrai qu'il est fidèle à ses engagements et ne peut se renier lui-même. Ce sacrement est, pour le pauvre pécheur que je suis, de par la volonté de mon Dieu, « une source ouverte pour le péché et l'impureté » (Zacharie 13:1), « où il a été lavé, sanctifié et justifié au nom du Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de son Dieu » (1 Corinthiens 6:11).

Luther écrit:

« La première chose qui doit retenir notre attention dans le baptême, est la promesse divine: « Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé »... C'est de cette promesse que dépend tout notre salut... Renoncer au péché et se repentir n'est donc rien d'autre que retourner à la puissance et à la foi du baptême, dont nous sommes déçus, revenir à la promesse qui nous y a été faite et que nous avons abandonnée par le péché... Tu vois ainsi combien un chrétien ou un baptisé est riche: il ne peut perdre son salut, pas même par les plus grands péchés, à moins qu'il ne veuille plus croire. Aucun péché ne peut le

condamner, si ce n'est l'incrédulité. Quand la foi revient et se fonde sur la promesse divine, qui lui a été faite dans le baptême, tous les autres péchés lui sont pardonnés par elle, oui engloutis par la vérité de Dieu. En effet, Dieu ne peut se renier, si tu le confesses et si tu t'attaches à lui qui te l'a promis, avec toute ta foi...Tu vois ainsi combien il est dangereux, oui faux de croire que la pénitence est la seconde planche de salut après le naufrage, d'imaginer qu'à cause du péché le pouvoir du baptême est entièrement anéanti et le navire détruit... Ton baptême ne sera jamais anéanti, à moins que tu ne veuilles dans ton désespoir retourner à ton péché » (De la Captivité Babylonienne de l'Église, 1520, W2 XIX, 66s).

« Le baptême du Christ, oui notre baptême, par lequel nous avons été baptisés en lui, nous procure sans cesse le pardon des péchés. C'est pourquoi, si tu tombes par faiblesse et pêches (c'est malheureusement toujours le cas), cours, rampe vers ton baptême, où tous tes péchés ont été pardonnés et lavés, cherche la consolation, relève-toi et crois qu'en lui tu as été purifié, non pas d'un péché, mais de tous. Car, de même que celui qui t'a baptisé, Jésus-Christ, ne meurt pas, mais vit et demeure en éternité, ainsi est éternel le pardon qu'il t'a acquis et offert. Le baptême est donc un bain merveilleux qui purifie du péché » (Sermon pour l'Épiphanie sur le baptême du Christ, 1546, W2 XII, 1142 s.).

2. Face aux afflictions de la chair, du monde et de Satan, le chrétien se souvient qu'il est enfant de Dieu, et que son Père céleste a conclu avec lui une alliance de grâce qu'il ne rompra en aucun cas:

Dieu nous a promis dans le baptême qu'il sera à jamais notre Père. Cette promesse est certaine.

Il est tout aussi certain que notre chair, notre nature pécheresse et corrompue est encore là et qu'elle ne prend pas plaisir à cette filiation divine. Nous vivons dans ce monde, qui veut lui aussi nous en faire douter et qui désire notre chute. Enfin, à l'instant où Dieu est devenu notre Père, Satan est devenu notre plus grand ennemi. Il veut notre perte et ne peut tolérer que Dieu nous sauve. Notre péché est le rempart derrière lequel s'abritent tous ces ennemis. Ils n'ont de cesse que nous ayons renié notre Sauveur. Pour ce faire, ils nous affligent et nous tourmentent sans arrêt.

Plus un chrétien prend son christianisme au sérieux, plus ces ennemis deviennent agressifs. L'affliction menace de s'installer, le doute de torturer le cœur.

Il est vrai que ces ennemis de notre salut sont des menteurs. Ce qu'ils disent de nous est généralement vrai; par contre, ce qu'ils disent de Dieu est faux. Pour se défendre contre eux, il faut que le chrétien recoure à la Parole de Dieu. Or, la Parole de Dieu nous affirme que ce que le Seigneur a accompli dans notre baptême est vrai, qu'il ne peut se renier lui-même et qu'il reste fidèle à ses promesses, lors même que nous lui devenons infidèles. Croire cela c'est bâtir sur le roc. C'est saisir les armes que le baptême lui-même nous propose:

« Dieu est fidèle, lui qui vous a appelés à la communion de son Fils, Jésus-Christ, notre Seigneur » (1 Corinthiens 1:9).

« Le Seigneur est fidèle. Il vous affermira et vous préservera du malin » (2 Thessaloniens 3:3).

« Si nous sommes infidèles, il demeure fidèle, car il ne peut se renier lui-même » (2 Timothée 2:13).

« Dieu ne se repent pas de ses dons et de son appel » (Romains 11:29).

« Ne crains rien, car je te rachète. Je t'appelle par ton nom: tu es à moi! » (Ésaïe 43:1).

« Quand les montagnes s'éloigneraient, quand les collines chancelleraient, mon amour ne s'éloignera point de toi et mon alliance de paix ne chancellera point, dit l'Eternel, qui a compassion de toi » (Ésaïe 54:10).

Notre conscience nous accuse et nous prêche notre culpabilité. Elle nous rappelle que nous sommes entièrement indignes de Dieu et de son amour. Elle nous fait réaliser nos infidélités. La chair, le monde et Satan veulent nous détourner du Seigneur: Votre foi est vaine! Dieu ne peut pas vous accepter tels que vous êtes! Vos prières ne parviennent pas jusqu'à lui!... Mais ni la chair, ni le monde, ni Satan ne peuvent renverser les montagnes et faire chanceler les collines. Comment sauraient-ils faire chanceler la grâce de Dieu, notre Rédempteur? Il connaît notre faiblesse. C'est pourquoi il nous donne ces merveilleuses promesses. « Je suis ton Dieu » nous enseigne le baptême. Mais « si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » (Romains 8: 31). Ni la chair, ni le monde, ni Satan et ses démons ne peuvent anéantir l'alliance que le Seigneur a conclue avec nous, quand nous avons reçu le baptême!

« ... ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu... Il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses. Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix. Il a dépouillé les dominations et les autorités et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix » (Colossiens 2:12-15).

Ensevelis avec le Christ par le baptême, nous sommes délivrés de toute accusation et condamnation. Même Satan n'a plus de pouvoir sur nous. Nous fondant sur la grâce qui nous a été faite dans le baptême, nous pouvons lui répliquer: « Qui accusera les élus de Dieu? C'est Dieu qui justifie! Qui les condamnera? Christ est mort! Bien plus, il est ressuscité, il est assis à la droite de Dieu et il intercède pour nous! » (Romains 8:33.34).

Luther écrit:

« Le baptême n'est pas mon œuvre, mais celle de Dieu... C'est pourquoi je peux et dois dire: Dieu, mon Seigneur, m'a lui-même baptisé par la main de l'homme. Je m'en vante. Je dois m'y fier et dire: Dieu, qui ne veut ni ne peut mentir, m'a donné un signe pour m'assurer qu'il me fait grâce et veut me sauver. En son Fils, il m'a donné tout ce qu'il a. Il n'y a donc de notre côté que la foi seule, et du sien que la Parole et le signe » (Sermon pour l'Ascension, 1523, W2 XI, 939).

« Le docteur Martin demanda à sa femme si elle croyait qu'elle était une sainte. Elle s'étonna de cette question et dit: Comment pourrais-je être sainte, moi qui suis une grande pécheresse. A quoi le Dr Martin lui répondit: Voyez-moi l'abomination du pape, comme elle a blessé les cœurs et pénétré jusqu'à la moelle. On ne regarde plus qu'à la piété extérieure et personnelle et à la sainteté dont un homme est capable! Puis il se tourna vers elle et lui dit: Si tu crois que tu as été baptisée et que tu es une chrétienne, il

te faut croire que tu es une sainte. En effet, le baptême a le pouvoir de changer et d'enlever le péché; non qu'il ne soit plus là et qu'on ne le sente plus, mais il ne condamne plus. L'efficacité, le pouvoir et la puissance du baptême sont tels qu'ils enlèvent et suppriment toute affliction » (Propos de Table, Cordatus N° 1205, W2 XXII, 542).

3. Dans toutes les détresses et difficultés matérielles, le chrétien peut en tout temps être assuré de l'amour paternel et de la fidèle providence de celui qui lui a déclaré dans le saint baptême qu'il était son Père:

Le vieil homme qui habite encore dans les croyants voudrait les convaincre d'une grave erreur: à savoir que, puisqu'ils sont devenus par le baptême enfants de Dieu, que le Seigneur du ciel et de la terre a conclu avec eux une alliance de grâce, en leur jurant qu'il les aimerait d'un amour éternel, il serait logique que la souffrance et l'épreuve leur soient épargnées et qu'ils connaissent ainsi plus de bonheur que les autres. Si déjà, dans ce monde, le sort d'un enfant de roi est différent de celui que connaît le fils d'un mendiant, ne devrait-on pas avoir la preuve que les chrétiens ont pour Père le Dieu du ciel?

Or, non seulement le chrétien n'a pas la garantie qu'il aura sur la terre plus de bonheur que l'incrédule, mais il fait bien des expériences qui lui semblent incompatibles avec son statut d'enfant de Dieu. C'est une vérité bien connue que l'impie se vautre souvent dans le bonheur et le bien-être, tandis que le juste souffre et pleure. Le psaume 73 est éloquent à ce sujet. Et combien de fois le croyant n'a-t-il pas le sentiment que son Dieu l'a oublié et abandonné, que ses prières ne montent pas jusqu'à lui?

Dans ces heures sombres de la vie, le baptême est d'un grand secours. Il nous rappelle quel grand Dieu nous avons dans le ciel et combien ses promesses sont certaines. Il lui apporte la garantie que, quelles que soient les apparences, ce Dieu miséricordieux ne l'oublie jamais, qu'il reste fidèle à son alliance, qu'on ne l'adore et ne le sert jamais en vain. Au sein de l'épreuve, le croyant peut se convaincre que Dieu accomplit effectivement tout ce qu'il lui a promis dans l'Écriture Sainte. Le baptême nous a placés sur le chemin du ciel, d'un ciel qui n'est pas d'ici-bas, mais que nous devons chercher en haut. Un bonheur inexprimable est promis aux enfants de Dieu. Mais pour y accéder, il leur est demandé de suivre une voie qui passe, selon la volonté sage et insondable de Dieu, à travers l'épreuve et les afflictions dont nous avons besoin et dont la Bible nous dit qu'elles nous sont salutaires:

« Ils fortifiaient l'esprit des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et disant que c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu » (Actes 14:22).

« Mon fils, ne méprise pas le châtement du Seigneur, et ne perds pas courage, lorsqu'il te reprend; car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils » (Hébreux 12:5.6).

Le chrétien a besoin des épreuves. Sans elles, il aurait vite fait de renier son Dieu et d'attacher son cœur aux plaisirs de ce monde. Elles font donc partie des moyens que Dieu utilise, pour lui rappeler qu'il est homme et pécheur, pour l'empêcher de s'attacher au monde et à ses faux biens et l'obliger à se tourner vers la Parole de Dieu et à vivre de ses promesses. Mais, lui dit l'Écriture, l'épreuve n'est pas un châtement, une manifestation de la colère divine. Dieu l'éprouve comme un père éprouve son enfant. Loin de céder au doute et au désespoir, il doit apprendre à

voir dans l'affliction une manifestation de la sollicitude de son Dieu et de son amour paternel. Il doit apprendre à fonder sa certitude d'être enfant de Dieu non pas sur la quantité de bonheur et de biens terrestres qui lui sont échus en partage, mais sur les seules promesses de l'Évangile. Il doit apprendre, comme Abraham, à espérer contre toute espérance, à marcher par la foi et non par la vue.

Son baptême lui donne aussi la garantie que Dieu lui accordera effectivement la mesure de bonheur qui lui est salutaire:

« Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Lui qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas aussi toutes choses avec lui? » (Romains 8:31.32).

« J'ai été jeune, j'ai vieilli, et je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain » (Psaume 34:25).

« Six fois il te délivrera de l'angoisse, et sept fois le mal ne t'atteindra pas » (Job 5:19).

Non, quelles que soient les apparences, je n'ai pas à douter de l'amour de celui qui m'a juré dans le baptême qu'il serait mon Père dans le bonheur et dans le malheur, dans la vie et dans la mort. Je n'ai pas à douter de celui qui ne peut se renier lui-même, mais qui reste fidèle, lors même que je cesse de l'être. Dieu sait exactement ce qu'il m'envoie et pourquoi il le fait. Il sait que j'ai besoin d'épreuves, alors même que mon vieil homme ne veut pas l'admettre et se révolte contre cette évidence. Et il les mesure selon les forces qui sont les miennes:

« Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été humaine, et Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces; mais avec la tentation, il préparera aussi le moyen d'en sortir, afin que vous puissiez la supporter » (1 Corinthiens 10:13).

« Dans toutes ces choses, nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. Car j'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 8:37-39).

Aussi vrai que Dieu est fidèle, cet amour nous demeure, si nous persévérons à être ses enfants. C'est une certitude inébranlable, que nous pouvons avoir au milieu de l'épreuve.

Luther a fort bien montré le lien qui existe entre le baptême et la foi du chrétien éprouvé:

« Il faut relire souvent les histoires des patriarches, pour apprendre à être courageux dans la foi et estimer à leur juste valeur les promesses que Dieu nous a faites. Ne te sous-estime pas toi-même. Si tu es baptisé, que tu as la Parole de Dieu, que tu es appelé, n'oublie pas que le royaume de Dieu est étendu au-dessus de toi. Quand tout serait détruit, que le ciel et la terre seraient jetés sur un tas, que toutes les portes de l'enfer s'ébranleraient, que le pape et les turcs s'agitieraient et rugiraient de façon épouvantable, tu peux dire: Je suis baptisé. Ainsi tu as tout à la fois! Avec une telle foi et une pareille confiance tu triompheras. Puisque Dieu se soucie de toi, il ne t'abandonnera

pas, et aucun mal qui nuise à ton salut ne t'arrivera » (Commentaire de la Genèse, W2 II, 1098 s.).

4. À l'approche de la mort, le chrétien qui fonde sa foi sur Jésus, son Rédempteur, peut avoir la consolante certitude que Dieu lui ouvrira le ciel qui lui a été offert dans le baptême:

Il existe pour tout enfant de Dieu un dernier ennemi, qui voudrait nous arracher aux bras de Dieu et nous livrer entre les mains du prince des ténèbres, Satan, nous faire douter de la grâce qui nous fut offerte dans le baptême et nous plonger dans le désespoir: la mort! Mais nous confessons, conformément à l'Écriture: « Le baptême opère la rémission des péchés, il délivre de la mort et de la puissance du diable, et il donne le salut éternel à tous ceux qui croient, conformément aux paroles et promesses de Dieu ».

Cependant, que voyons-nous? Un corps qui s'affaiblit de jour en jour, qui résiste de plus en plus mal aux assauts de la maladie et à l'outrage des ans. « Memento mori! », « Souviens-toi que tu dois mourir! » nous rappelle-t-il chaque jour. Reconnaissons-le: la mort nous fait peur! On peut le nier tant qu'on la voit de loin. Il est difficile de le faire, quand elle s'approche! D'où vient cette peur si ce n'est de ce que nous oublions les promesses merveilleuses qui nous sont faites, qui nous ont été scellées dans le baptême et que Dieu nous renouvelle chaque jour dans son Évangile!

La mort parle! Son langage est terrifiant. Elle nous rappelle, à nous qui connaissons la Bible et vivons de son message, qu'elle est le salaire du péché, que nous devons mourir, parce que nous sommes pécheurs.

Que faire? Nous n'avons qu'un recours. Répliquer à la mort, lui répondre avec le langage de la Bible: Mort, tu ne peux pas nous tuer, quoi que tu en penses! Tu ne peux que nous rendre un service, nous délivrer de cette vallée de misère, car notre baptême est ferme et inébranlable, aussi ferme et inébranlable que celui qui nous a baptisés, Dieu! Le Seigneur ne nous reprend pas ce qu'il nous a donné dans ce sacrement. O mort, tout ce que tu peux faire, c'est nous permettre de prendre possession de l'héritage que notre Sauveur bien-aimé nous a préparé dans le ciel. Tu essaies de nous faire croire que l'enfer se cache derrière toi. C'est vrai, c'est souvent le cas. Mais pas pour ceux que le Christ a rachetés et justifiés. Pour nous qui croyons en Christ, tu caches derrière toi le paradis glorieux du Seigneur. Nous le savons, car notre Dieu nous l'a promis.

Ce n'est pas une illusion, mais une certitude un fondement solide, aussi solide que la Parole de Dieu.

« Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé » (Marc 16:16).

« Cette eau était une figure du baptême... qui maintenant vous sauve » (1 Pierre 3:21).

Le baptême nous sauve par la foi. Non en vertu d'un pouvoir propre à son eau, mais par le Christ dont il nous revêt. Par Jésus-Christ qui nous a rachetés et nous a mérité le salut. C'est lui qui nous a offert ce salut dans le sacrement. Par lui, la mort a été engloutie dans la victoire. Grâces soient rendues à Dieu, qui nous a donné la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ et nous l'a offerte dans le baptême! Telle est l'ancre de notre foi. Cette parole est certaine!

« Aussi vrai que Dieu est fidèle, la Parole que nous vous avons adressée n'a pas été oui et non... Et celui qui nous affermit avec vous en Christ et qui nous a oints, c'est Dieu, lequel

nous a aussi marqués d'un sceau et a mis dans nos cœurs les arrhes de l'Esprit » (2 Corinthiens 1:18.21).

« En Christ, vous aussi, après avoir entendu la Parole de la vérité, l'Évangile de votre salut, en lui vous avez cru et vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis, lequel est un gage de notre héritage, pour la rédemption de ceux que Dieu s'est acquis, à la louange de sa gloire » (Éphésiens 1:13.14).

Le Saint-Esprit est le gage de notre héritage. Lui qui habite en nous depuis le jour de notre baptême, nous certifie que nous hériterons de la vie éternelle. La mort peut-elle tuer celui qui est devenu un temple du Saint-Esprit? L'homme dont Dieu a fait son enfant dans le baptême et qui est sanctifié par le Saint-Esprit, pourrait-il devenir la proie de la mort? Si cruelle que celle-ci soit, elle ne peut nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur. C'est auprès de Jésus que nous allons en décédant dans la foi, en remportant la victoire sur la mort, en vertu de la grâce qui nous fut offerte dans le baptême et que Dieu ne révoque pas.

Luther écrit:

« Regarde à ton baptême. Pourquoi as-tu été baptisé? Pourquoi d'autres le sont-ils?... Le saint apôtre écrit, Romains 6:3: « Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés? » Bien que nous devions mourir comme les incroyants, la mort nous est un gage, un sceau, l'assurance que le Christ est mort pour nous, que nous participons à sa mort et devons vivre éternellement avec lui. C'est pourquoi, en songeant à ton baptême, songe aussi à cette espérance... Prépare-toi à ce départ bienheureux! Confie ton esprit au Christ dans la vraie connaissance et la véritable foi, et aspire à quitter ce monde, pour être auprès de lui. » (Hauspostille, Die erste Leichenpredigt, W2 XIII, 1326).

5. La doctrine biblique du baptême doit être pour le chrétien un authentique stimulant, qui l'incite constamment à une vie chrétienne agréable à Dieu, et une source qui lui en procure la volonté et la force:

Le baptême est un bain de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit (Tite 3:5s). C'est par lui que le Saint-Esprit a été répandu sur nous (Actes 2:38). Il a fait de nous, par la foi, de nouvelles créatures. Il appartient dès lors au chrétien de mener une vie nouvelle, de vivre en enfant de Dieu, dans l'accomplissement de sa volonté. C'est ce à quoi nous engage le baptême, dont nous avons renouvelé les vœux le jour de notre confirmation. C'est notre vocation de chrétiens, et nous savons qu'en vivant en enfants de Dieu, nous plaisons à notre Père céleste, que sa bénédiction repose sur nous, et que cette vie même nous remplira de bonheur.

C'est dans le baptême que nous trouvons la volonté et la force de vivre conformément à notre vocation de croyants. En effet, il nous rappelle avec clarté et vigueur ce qu'il a fait de nous: des enfants de Dieu, d'enfants de colère que nous étions; des pécheurs pardonnés, de pécheurs perdus et condamnés que nous étions; des héritiers de la vie éternelle, de candidats à l'enfer que nous étions!

Si Dieu, aussitôt après notre baptême, cessait de se soucier de nous, nous cesserions très rapidement de croire en lui et de vivre en chrétiens. Aussi nous donne-t-il son Esprit, qui nous procure la volonté et la force de persévérer dans la foi et la piété. Il agit par l'Évangile qui

nous rappelle sans cesse l'efficacité du baptême et ce à quoi il nous engage. Il est impossible d'être enfant de Dieu et de ne pas vivre en enfant de Dieu. Il est inconcevable qu'on soit baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et qu'on vive en pécheur, dans l'amour du mal, au mépris de la volonté du Seigneur.

Un chrétien baptisé et qui croit de tout son cœur en Christ, renonce à Satan et à ses œuvres.

Le baptême « délivre de la mort et du diable » confessions-nous avec le Petit Catéchisme. Il nous arrache au royaume de Satan et nous fait entrer par le pardon dans le royaume de Christ. Aussi le diable n'a-t-il plus aucun pouvoir sur nous, et pouvons-nous, en vertu de l'alliance du baptême, lutter contre lui et lui résister à l'heure de la tentation. Le baptême nous invite à ne servir que Dieu et nous motive pour cela.

« Rendez grâces au Père, qui nous a rendus capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière, qui nous a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume du Fils de son amour, en qui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés » (Colossiens 1:12-14).

Tout ce que nous avons dit précédemment du baptême nous a montré que ce que Saint Paul confesse dans ce texte, a été réalisé dans notre baptême. Serait-ce en vivant dans le péché, en bafouant la volonté de Dieu, en l'affligeant par l'injustice et l'impiété, que le croyant le remercie pour une si grande grâce? Jamais! Le baptême nous engage et nous exhorte à vivre en nouvelles créatures. Il nous fait prendre à cœur les nombreuses exhortations de l'Écriture:

« Soyez sobres et veillez, car votre adversaire le diable rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera. Résistez-lui avec une foi ferme! » (1 Pierre 5:8).

« Résistez au diable, et il fuira loin de vous! » (Jacques 4:7).

Il en va de même du monde. C'est par lui que Satan nous tente. C'est des incrédules de ce monde qu'il se sert, pour nous inciter à renier Dieu et son salut. Mais, « Je vous ai choisis du milieu du monde » dit Jésus (Jean 15:19). C'est pourquoi:

« N'aimez point le monde ni les choses qui sont dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui » (1 Jean 2:15).

Dieu nous a aussi fait la promesse:

« Tout ce qui est né de Dieu triomphe du monde; la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi » (1 Jean 5:4).

Nous l'avons vu, le baptême opère la régénération; il nous fait naître de Dieu, par la foi en Christ. Il nous fait participer à la victoire du Christ, qui est victoire sur le péché, sur la mort et sur Satan, mais aussi sur le monde. Nous savons que si nous nous cramponnons aux promesses qui nous sont faites dans le baptême et dans l'Évangile, le monde n'a aucun pouvoir sur nous. Aussi longtemps que nous restons attachés à Dieu et à sa Parole, le monde ne peut nous séparer de lui, pour nous entraîner vers la perdition vers laquelle il marche. Oui, Dieu nous a offert dans le baptême mieux que toutes les joies que le monde pourrait nous apporter. Nous vivons dans le monde, mais ne sommes pas de ce monde. Nous sommes depuis notre baptême, par la foi en

Christ, pèlerins de l'éternité, citoyens du ciel, amateurs d'un bonheur tellement plus grand et tellement plus durable que ce que le monde a à nous offrir.

Enfin, le diable possède un atout en nous-mêmes. Il a en nous-mêmes un moyen d'intervention, un espion et un traître à sa solde: la chair avec ses convoitises, le vieil homme avec sa volonté de désobéir à Dieu et son entêtement à rejeter son Évangile et son salut. L'homme en est le prisonnier, aussi longtemps qu'il lui est assujetti. Et il lui est assujetti, aussi longtemps que Dieu n'est pas venu faire sa demeure en lui. Mais Dieu a fait du croyant baptisé un homme nouveau, une créature nouvelle.

« Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses désirs » (Galates 5:24).

Il faudrait relire ici tout le chapitre 6 de l'épître de Paul aux Romains. L'apôtre a, en des termes admirables, exposé la doctrine de la justification par la foi, sans les œuvres, par les mérites du Christ, par pure grâce. Il pose maintenant la question: « Que dirons-nous? » (Romains 6:1). Que dire de cette merveilleuse doctrine? Quelle conclusion en tirer? Serait-ce la suivante: « Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde? » Inconcevable! Un chrétien ne peut pas raisonner ainsi: Puisque Dieu me pardonne les péchés par grâce, je n'ai pas d'inquiétudes à me faire! Il me suffit de lui demander pardon, pour être sauvé! « Loin de là! » s'écrie l'apôtre. Ce serait le meilleur moyen de déchoir de la grâce. « Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché? » (Romains 6:2). Paul explique ensuite ce que signifie mourir au péché:

« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés? » (Romains 6:3).

C'est l'expression la plus forte que l'on puisse employer, pour affirmer que par le baptême on est englouti dans la mort du Christ, que par lui on participe à elle, comme si on l'avait subie soi-même, que par lui on revêt l'agneau immolé pour les péchés du monde. Comment être en Christ, participer à sa mort, tout en affectionnant encore le péché? Impossible!

« Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort » (Romains 6:4).

Aussi vrai que Jésus a englouti nos péchés dans sa tombe, nous sommes morts pour eux; nous n'existons plus pour eux, ou eux n'existent plus pour nous. Aussi le péché ne peut-il plus régner en nous.

« ...afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie..., sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché fût détruit, pour que nous ne soyons plus esclaves du péché; car celui qui est mort est libre du péché » (Romains 6:4.6.7).

Libres du péché. De sa condamnation, mais aussi de sa domination! Et l'apôtre d'en conclure

« Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme morts au péché, et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur. Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel, et n'obéissez pas à ses convoitises. Ne livrez pas vos membres au péché, comme des instruments d'iniquité; mais donnez-vous vous-mêmes à Dieu, comme étant vivants, de morts que vous étiez, et offrez à Dieu vos membres, comme des instruments de

justice. Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la Loi, mais sous la grâce » (Romains 6:11-14).

Voilà en quoi nous engage l'alliance que Dieu a conclue avec nous. Mais c'est plus qu'un engagement. C'est une puissante motivation. C'est une source féconde dans laquelle nous pouvons puiser la volonté et la force de faire ce que Dieu attend de nous. Quand le Seigneur nous prescrit quelque chose, son commandement est toujours accompagné d'une magnifique promesse. Une promesse à laquelle on peut se fier, et à laquelle on ne recourt jamais en vain.

Luther écrit:

« Dans le baptême nous promettons tous la même chose: de tuer le péché et de nous sanctifier par l'action et la grâce de Dieu. En lui nous nous livrons à Dieu comme l'argile au potier... Il n'y a donc pas de vœu plus élevé, meilleur et plus grand que celui du baptême. Que peut-on en effet promettre de plus que de chasser tous les péchés, haïr cette vie et s'appliquer à être saint? » (Sermon sur le Sacrement du baptême, 1519, W2 X, 2124).

L'apôtre Paul écrit:

« Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit! » (Galates 5:25).

« Le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance » (Galates 5:22).

« Ainsi donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, revêtez-vous d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience. Supportez-vous les uns les autres, et si quelqu'un a sujet de se plaindre de l'autre, pardonnez-vous réciproquement. De même que Christ vous a pardonné, pardonnez-vous aussi. Mais par-dessus toutes ces choses, revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection. Et que la paix de Christ, à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps, règne dans vos cœurs. Et soyez reconnaissants. Que la parole de Christ habite parmi vous abondamment. Instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres en toute sagesse, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels, chantant à Dieu dans vos cœurs sous l'inspiration de la grâce. Et quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père » (Colossiens 3:12-17).

Voilà à quoi le baptême engage ceux qui, l'ayant reçu, sont devenus par la foi des « élus de Dieu, saints et bien-aimés ».

Il nous reste à revenir à un texte que nous avons déjà cité précédemment (Cf. ci-dessus, p.15). Il s'agit du texte où Pierre établit un parallèle entre le déluge et le baptême, affirmant en particulier que, de même que le déluge permit à Noé et aux siens d'échapper au châtement qui détruisit l'humanité, de même l'eau du baptême sauve. L'apôtre ajoute une précision:

« Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve » (1 Pierre 3:21).

Le baptême est l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu. Les adversaires du baptême des enfants aiment beaucoup ce texte. Ils y voient la preuve biblique que par le baptême le croyant s'engage face à Dieu. Or, on ne peut pas demander cela à des nourrissons.

Précisons que pour un baptiste, le baptême n'est pratiquement que cela: un engagement envers Dieu! C'est le propre de la théologie baptiste de supprimer, ou du moins de contourner tout ce par quoi la Bible affirme que le baptême est, avant d'être un engagement, un sacrement par lequel Dieu agit, offre sa grâce, pardonne et sauve. Et il est vrai que si Dieu ne fait pas tout cela, le baptême des enfants n'a aucune raison d'être! Mais ne revenons pas sur ce que nous avons déjà exposé dans le détail. Nous voulons ici simplement poser la question: Que signifie l'affirmation apostolique que le baptême est l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu?

Les avis des commentateurs divergent beaucoup sur ce point. Selon certains, Pierre voudrait dire que le baptême est un acte par lequel le baptisé prie Dieu de lui accorder une bonne conscience. Selon d'autres, il affirmerait que par le baptême on obtient une bonne conscience devant Dieu, et que cette bonne conscience pose au Seigneur une question ou lui adresse une prière. Mais laquelle? L'apôtre ne le dit pas, et ne devrait-il pas le dire pour qu'on comprenne sa pensée? Il nous semble aussi que ce que nous avons dit de ce sacrement montre clairement qu'il est plus qu'une prière que le croyant adresse à Dieu, que ce soit pour obtenir une bonne conscience, ou parce qu'il l'a obtenue. Enfin, Pierre ne parle pas du baptisé, mais du baptême. Il ne nous dit pas ce que fait ou demande le baptisé, mais ce que Dieu réalise par le baptême, quels bienfaits il procure.

Pierre vient de dire que le baptême n'est pas la purification des souillures de la chair. Il ne sert pas à laver le corps comme l'eau de la toilette. Qu'est-il alors, s'il n'est pas cela? Pierre ne devrait-il pas dire: Il est une purification intérieure de l'homme, de sa conscience? Ou bien, ce qui revient au même: Le baptême procure au croyant une bonne conscience devant Dieu? Or, c'est précisément ce que l'apôtre nous paraît vouloir dire, en employant un terme particulièrement fort: « *suveidèséôs agathès épérôtéma* ». Le mot que Segond a traduit par « engagement » est emprunté à la langue juridique. Il désigne une stipulation, un contrat. Luther a traduit par « alliance ». La traduction « engagement » n'est pas fautive. Mais elle n'est bonne que si elle fait de Dieu l'auteur de cet engagement. Nous l'avons vu, Saint Pierre tient à nous dire, non pas ce que l'homme fait dans le baptême, mais ce que Dieu y accomplit. Or, le Seigneur est le premier à s'engager à quelque chose dans le baptême. Il s'engage à être notre Père et notre Sauveur. Il est celui qui conclut l'alliance. L'homme ne prend jamais l'initiative devant son Dieu, mais est le bénéficiaire de ce que Dieu veut lui offrir.

Il est vrai que le baptême est aussi un engagement de la part de l'homme, et nous pensons que notre présent chapitre le montre amplement. Mais ce n'est pas ce que l'auteur sacré veut dire dans notre texte. Affirmant que le baptême sauve, comme jadis le déluge sauva Noé et sa famille, déclarant ensuite qu'il n'est pas la purification des souillures du corps, Pierre tient à professer qu'il est un engagement de la part de Dieu: Le Seigneur s'y engage à nous donner une bonne conscience dans la certitude de son pardon. Ou, si l'on préfère, il conclut avec le baptisé une alliance, en vertu de laquelle il lui pardonne ses péchés et lui procure ainsi une bonne conscience. C'est sur la base de ce texte et du parallèle que Paul établit entre le baptême et la circoncision (Colossiens 2) que nous parlons de l'alliance du baptême.

Il va de soi que le croyant, étant le bénéficiaire de cette alliance de grâce, est tenu d'en respecter les termes, d'être fidèle à son Dieu et d'accomplir sa volonté.

Luther écrit dans le Grand Catéchisme:

« Enfin, il faut savoir ce que le baptême signifie et pourquoi Dieu, en l'instituant, a fait précisément d'un tel signe et d'une telle cérémonie extérieure le sacrement par lequel nous sommes reçus dans la chrétienté. L'acte ou la cérémonie consiste à nous plonger dans l'eau qui nous recouvre entièrement et à nous en retirer. Ces deux choses, l'immersion et l'émergence indiquent la vertu et les effets du baptême, qui sont la mortification du vieil Adam et la résurrection de l'homme nouveau. L'une et l'autre doivent s'opérer en nous durant toute notre vie, de telle sorte que la vie chrétienne n'est autre chose qu'un baptême quotidien. L'œuvre du baptême, laquelle a commencé un certain jour, doit se poursuivre tous les jours, car il est nécessaire de nous purifier sans cesse des souillures du vieil Adam, afin qu'apparaisse en nous l'homme nouveau. Qu'est-ce donc que le vieil homme? C'est ce qui nous vient d'Adam et qui est inné en nous; par nature, le vieil homme est emporté, haineux, impudique, avare, paresseux, orgueilleux, incrédule. Bref, il est plein de vices et n'a en lui rien de bon. Quand nous entrons dans le royaume de Christ, ces vices doivent diminuer tous les jours, afin que nous devenions de plus en plus doux, patients et charitables, et que nous cédions de moins en moins à l'avarice, à la haine, à l'envie et à l'orgueil » (Le Grand Catéchisme, W2 X, 132 s).

« C'est la couronne dont nous orons le cher baptême. C'est ainsi que nous l'exaltons et le célébrons devant tout homme, témoignant que nous l'avons reçu de façon salutaire et que nous sommes de vrais chrétiens. Par contre, celui qui ne vit pas ainsi dans l'état dans lequel le Seigneur l'a placé, déshonore et profane sa doctrine et son baptême, et n'est qu'une souillure et un déshonneur parmi les chrétiens » (Sermon sur le saint baptême, 6 Janvier 1535, W2 X, 2112).

IMMERSION OU ASPERSION?

Tout le monde sait que les Baptistes et les communautés et Églises « évangéliques » en général baptisent par immersion. On en fait une condition pour la validité du baptême. Le baptême par aspersion est déclaré non conforme à celui que le Christ a institué.

Les arguments invoqués sont d'ordre linguistique et théologique. « Dans tous les dictionnaires, écrit A Kuen, le mot « baptizô » est traduit par immerger, plonger, submerger. Le mot français « baptiser » n'est pas une traduction du verbe grec, il n'est qu'une francisation qui n'explique pas le sens du mot grec... Nous nous insurgons à juste titre contre ceux qui ont retiré la coupe aux fidèles, alors que le Seigneur a dit: « Buvez-en tous ». Pourquoi alors accepterions-nous qu'on se contente de verser quelques gouttes d'eau sur la tête, quand Jésus-Christ a ordonné: « Immergez-les »? Sommes-nous plus sages que lui? » (Le Baptême, p. 131,140).

A. Kuen traduit donc « baptisez-les » par « immergez-les », et en tire la conclusion que, pour être conforme à l'institution du Christ, le baptême doit avoir lieu par immersion.

Il est un fait que le verbe grec signifie souvent immerger, plonger dans l'eau. Affirmer qu'il le signifie nécessairement et toujours est aussi faux que de prétendre que le verbe « manier », du fait de son étymologie (manier provient de main), désigne toujours une action accomplie avec la main. Marc dit des pharisiens: « Quand ils reviennent de la place publique, ils ne mangent qu'après s'être purifiés. Ils ont encore beaucoup d'autres observances traditionnelles, comme le lavage (en grec: le baptême) des coupes, des cruches et des vases d'airain » (Marc 7: 4). Luc nous dit du pharisien qui avait invité Jésus à dîner: « Le pharisien vit avec étonnement qu'il ne s'était pas lavé (en grec: baptisé) avant le repas » (Luc 11: 38). Il est clair que la purification à laquelle Jésus aurait dû procéder selon le pharisien, ne se faisait pas par immersion. En fait, « baptiser » signifie simplement laver, nettoyer, sans que l'on précise par quel mode. Nous sommes cependant prêts à reconnaître que c'était en général par immersion. Mais nous refusons d'y voir une exclusive.

En fait, les mots « baptiser » et « baptême » avaient aussi chez les Juifs un sens rituel. Ils désignaient les diverses lustrations ou purifications prescrites par la Loi, et celles que les Juifs avaient instituées par la suite. Ces purifications comportaient non seulement des immersions (et, dans ce cas, étaient-elles totales?), mais aussi des aspersion et des effusions. Ce sont les diverses « ablutions » dont parle Hébreux 9: 10. Le verbe « baptiser » ne précisant pas le mode de purification ou de lustration, Jésus aurait dû, s'il avait voulu exiger que le baptême se fasse par immersion, en employer un autre (kataduô, par exemple).

L'insistance des « évangéliques » s'explique facilement, du fait qu'ils ne conçoivent le baptême que comme un symbole. A. Kuen écrit: « Pourquoi Dieu attache-t-il tant d'importance à la forme? C'est parce qu'un changement de la forme modifie le sens, altère le message que le symbole doit transmettre. Le baptême par immersion devait souligner la vérité la plus importante au début de la vie chrétienne: la nécessité de mourir à notre vieille nature et de renaître en Christ à une vie nouvelle. Le baptême par aspersion détourne l'attention de cette vérité et lui substitue, soit un lieu commun: la pensée d'une vague bénédiction divine descendant sur le baptisé, soit une doctrine anti scripturaire (!!): la purification sacramentelle des péchés » (op. cit. p. 141). Tout se tient dans cette théologie! Nous répondons à cela que la forme extérieure et visible du baptême doit représenter non seulement que nous sommes ensevelis avec le Christ en sa mort (Romains 6:3.4), mais aussi que nous sommes dans le baptême lavés de

nos péchés (Actes 22:16), que l'Esprit Saint est répandu sur nous (Tite 3:5.6), que nous sommes aspergés du sang du Christ (Hébreux 9:19; 12:24). Si l'immersion représente donc davantage tel aspect du baptême, l'aspersion le fait pour tel autre. Les deux modes d'applications de l'eau ont leur signification propre. Ajoutons encore que l'efficacité du baptême n'est pas inhérente à l'eau, mais lui provient de la Parole qui y est unie. Elle ne dépend donc pas de la quantité d'eau utilisée.

Enfin, il est vain de vouloir prouver par le Nouveau Testament que le baptême fut toujours administré dans l'Église apostolique par immersion. Trois mille hommes furent baptisés à Jérusalem à la Pentecôte, c'est-à-dire au mois de juin. Or, l'eau était beaucoup trop rare à Jérusalem, particulièrement en été, pour permettre l'immersion, le même jour, d'une telle foule. Quant au désert de Gaza, où Philippe baptisa l'eunuque éthiopien, on ne connaît pas dans cette région de cours d'eau suffisamment profond pour immerger un homme. L'eunuque n'a pas dû avoir d'eau plus haut que mi-jambe. En ce qui concerne enfin le baptême de familles entières dans leurs maisons, il est difficile d'imaginer qu'il ait pu avoir lieu par immersion.

Dieu n'a donné aucun ordre précis quant à la façon d'appliquer l'eau du baptême. C'est ce qu'on appelle un adiaphoron, une question ouverte. Nous ne rejetons par l'immersion, car nous n'avons pas le droit de le faire. Mais nous nions qu'elle soit la forme d'application indispensable à la validité du baptême. Auguste Lecerf écrit à ce sujet:

« Je conclus donc que le mode d'administration du baptême a été laissé dans l'imprécision par la suite d'une dispensation providentielle expressément voulue. La dispensation chrétienne de l'alliance de grâce n'est pas une dispensation cérémonielle au sens ritualiste du mot. Faire dépendre la validité du baptême, sa réalité même, d'une question de quantité d'eau, ou d'entrée en contact du corps plus ou moins partielle ou totale, serait retourner au légalisme hyper judaïque. En transposant les paroles de Saint Paul, nous dirons que le royaume de Dieu ne consiste ni dans l'aspersion, ni dans l'immersion, mais dans la justice, la paix et la joie par le Saint-Esprit » (Des Moyens de Grâce, in La Revue Réformée, N° 22, 1955/2, p.44).

LE BAPTÊME DES ENFANTS

On sait combien les Baptistes, et les milieux « évangéliques » en général, sont hostiles au baptême des enfants, ou plus précisément des nourrissons. Leur doctrine du baptême est telle que pour le recevoir, il faut être en mesure de confesser sa foi, en raison du caractère symbolique de cet acte. On accuse les Églises qui baptisent les enfants d'être des Églises à caractère multitudiniste, dont on devient membre du simple fait qu'on a reçu le baptême.

Dans la situation missionnaire dans laquelle se trouvaient les apôtres, où il s'agissait de convertir des Juifs et des païens à Jésus-Christ, dans un contexte où il n'existait pas encore d'Église chrétienne, il va de soi qu'ils ont été amenés, du moins dans un premier stade, à baptiser essentiellement des adultes. Encore qu'il soit permis de croire, et nous tenons à le dire dès maintenant, pour revenir là-dessus par la suite, que ces adultes, s'ils avaient des enfants, se sont fait baptiser avec eux.

Rien, en effet, ne nous autorise à affirmer que les apôtres n'ont pas baptisé d'enfants.

Nous diviserons notre chapitre en deux parties et étudierons successivement la justification théologique et la justification historique du baptême des enfants. Puis nous verrons à quoi nous nous engageons, en faisant baptiser nos enfants.

1. La justification théologique du baptême des enfants

a. Sans régénération il n'y a pas de salut

L'Écriture Sainte enseigne que l'homme ne devient pas un pécheur en commettant des péchés, mais qu'il commet des péchés, parce qu'il est pécheur. Il l'est de naissance. C'est la doctrine biblique du péché originel, et non pas, comme le laisse croire A. KUEN, une spéculation de Saint Augustin chargée de légitimer le baptême des enfants. Les Saintes Écritures sont formelles à ce sujet:

« Adam, âgé de cent trente ans, engendra un fils à sa ressemblance, selon son image » (Genèse 5:3).

« Les pensées du cœur de l'homme sont mauvaises dès sa jeunesse » (Genèse 8:21).

« Voici, je suis né dans l'iniquité et ma mère m'a conçu dans le péché » (Psaume 51:7).

« Comment d'un être souillé sortira-t-il un homme pur? Il n'en peut sortir aucun » (Job 14:1).

« Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit » (Jean 3: 6).

« Nous étions par nature des enfants de colère comme les autres » (Éphésiens 2:3).

« Par un seul homme le péché est entré dans le monde » (Romains 5:12).

« L'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la Loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas » (Romains 8:7).

« Qu'est-ce que l'homme, pour qu'il soit pur? Celui qui est né de la femme, peut-il être juste? » (Job 15:14).

Tout chrétien biblique se soumet à l'affirmation de ces textes et s'interdit de la contourner sous prétexte qu'elle le scandalise ou qu'elle ne cadre pas avec ses conceptions

doctrinales. La foi de ses parents ne protège pas un enfant du péché originel et ne le dispense pas de la régénération. Il ne servait à rien aux Juifs de se dire fils d'Abraham. La naissance naturelle n'a jamais sanctifié personne. Aucune condition, aucun privilège naturel ne régénère l'homme. La régénération est l'œuvre exclusive de Dieu. C'est ce qu'enseigne Jésus: « A ceux qui l'ont reçue (la Parole, c'est-à-dire le Christ), elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu ». (Jean 1:12.13). Rejeter la doctrine du péché originel est donc une très grave faute.

Affirmer que les enfants des croyants échappent au péché originel ou qu'ils en sont lavés par leur naissance même, est tout aussi grave. On se fonde d'ordinaire sur la phrase de Saint Paul: « Le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le mari; autrement vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints » (1 Corinthiens 7: 14). Déduire de ce texte que les enfants de parents croyants sont saints en ce sens qu'ils sont aptes au royaume de Dieu, régénérés et purifiés, revient à dire qu'un mari non-croyant l'est aussi du fait qu'il cohabite avec une femme croyante, qu'il est, par conséquent, régénère et sauvé par son épouse chrétienne. Conclusion inadmissible! Paul parle donc nécessairement d'une autre pureté ou sainteté que la pureté ou sainteté de la foi au pardon en Jésus-Christ. Dès lors, il ne peut s'agir que d'une pureté ou sainteté rituelle. Le mariage avec un incrédule ne me souille pas devant Dieu, de même que mes enfants ne sont pas souillés devant Dieu du fait qu'ils sont issus d'un mariage avec un partenaire incrédule. D'autre part, il est permis de dire que le mari incroyant et les enfants issus d'un tel mariage sont au bénéfice des bénédictions que Dieu accorde à ce foyer en réponse aux prières de l'épouse croyante.

Il est tout aussi erroné de dire que les enfants sont baptisés en fonction de leur foi future. Une foi à venir ne régénère personne et ne justifie aucun pécheur. Une foi à venir ne revêt par du Christ et de son pardon.

b. Pour régénérer les hommes, y compris les enfants, Dieu a institué un moyen de grâce

Le problème n'est pas de savoir ce que Dieu peut faire ou ne peut pas faire. Nous croyons au Dieu tout-puissant. Cette certitude cependant ne nous autorise pas à affirmer que Dieu peut sauver les enfants sans moyen de grâce. Le Seigneur s'est révélé dans l'Écriture Sainte. C'est là qu'il nous dit, non pas ce qu'il peut faire, mais ce qu'il veut faire. Et si lui-même n'est pas lié aux moyens de grâce, s'il a pu remplir Jean-Baptiste du Saint-Esprit, alors qu'il était encore dans le sein de sa mère (Luc 1: 15,44), il n'en est pas moins vrai qu'il nous a liés aux moyens de grâce, en décidant de sauver les hommes par la foi et par le baptême (Marc 16:16; Tite 3:5ss; Jean 3:5). Ceci signifie en clair que, si nous voulons que nos enfants soient régénérés et sauvés, nous devons recourir aux moyens que le Seigneur a institués pour cela. Bien sûr nous pourrions théoriquement attendre qu'ils deviennent adultes, écoutent la Parole de Dieu, se convertissent et demandent à être baptisés. Ce serait assumer une grave responsabilité, en les privant d'un salut que le Seigneur veut leur accorder dès maintenant, qui leur est destiné autant qu'à nous et dont ils ont besoin autant que nous. Nos enfants sont par nature des enfants de colère, corrompus, souillés et condamnés par la Loi. Ils sont malades devant Dieu. Or, que faisons-nous, quand l'un de nos enfants est malade? Attendons-nous qu'il atteigne l'âge adulte, pour qu'il puisse lui-même décider de recourir au médecin, pour guérir? Et s'il mourait entre temps? Nous n'avons pas le droit de refuser à nos enfants un trésor de grâce, de bénédictions, de pardon et de salut qu'il veut leur offrir dès maintenant!

- c. Le baptême est le moyen que Dieu a institué pour régénérer les enfants et les conduire ainsi au salut:

Il va de soi qu'on ne peut amener un enfant au Christ par la prédication de l'Évangile. Mais ce que fait l'Évangile, le baptême qui est la promesse de l'Évangile unie à l'eau, le fait également. Qu'on se réfère à ce que nous avons dit à ce sujet, ci-dessus.

Le baptême étant à la fois don du pardon et du salut et moyen de régénération (Jean 3:3,5; Tite 3:5), et personne, pas même les enfants, ne pouvant être sauvé sans régénération, il est non seulement légitime, mais nécessaire de baptiser les petits. Luther écrit à propos de Jean 3: 3,5:

« Prenons à cœur ce passage, en particulier contre les aveugles que sont les Anabaptistes, qui considèrent le baptême des enfants comme inefficace et stérile. Comment pourrait-il l'être, si le Christ nous dit que son eau est là pour régénérer par l'activité du Saint-Esprit? S'il faut que les enfants soient régénérés, qu'autrement ils ne peuvent voir le royaume des cieux, pourquoi ne devrions-nous pas les baptiser? Qu'est-ce qui nous autorise à affirmer que l'eau administrée par suite d'un commandement de Dieu et unie à sa Parole, ne sert pas à la régénération des enfants? N'est-il pas vrai que selon les paroles du Christ, quiconque veut être régénéré, doit l'être par l'eau? » (Sermon pour le Dimanche de la Trinité, W2 XIII a, 687).

Les paroles d'institution du baptême sont telles qu'elles nous engagent à baptiser les enfants. « Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant... » (Matthieu 28:19.20). Même si nous savions simplement que les enfants, pour être baptisés, ont besoin d'être régénérés, que le baptême est le bain de la régénération et que Dieu n'a nulle part interdit de les présenter au baptême, nous devrions le faire. A elles seules, ces trois certitudes qui sont des vérités bibliques, devraient nous convaincre que les nourrissons ont droit au baptême.

Si Paul déclare que le Christ a purifié son Église par le bain d'eau dans la Parole (Éphésiens 5:25-27), il s'ensuivrait que si les enfants ne doivent pas être baptisés, ils ne peuvent faire partie de l'Église du Seigneur, du troupeau de ses brebis, que le bon berger conduit vers le ciel.

Si le même apôtre affirme qu'on est enfant de Dieu par la foi en Christ et que tous ceux qui ont été baptisés en Christ, ont revêtu le Christ (Galates 3:26.27), il s'ensuit qu'en déclarant les enfants inaptes au baptême, on les exclut de la grâce et les empêche d'être des enfants de Dieu.

Si Dieu veut que tous les hommes soient sauvés (1 Timothée 2:4), et si personne, pas même un enfant ne peut être sauvé sans le Christ, le baptême est le moyen par lequel nous pouvons les lui amener. Que signifie autrement cette parole de Jésus: « Ce n'est pas la volonté de votre Père qui est dans les cieux qu'il se perde un seul de ces petits » (Matthieu 18:14).

S'il existe un parallèle entre la circoncision et le baptême, si la première a conféré dans l'ancienne alliance ce que le second offre dans la nouvelle, et si les garçons, âgés de huit jours, ont été circoncis, qu'est-ce qui autorise l'Église à refuser le baptême aux petits? Un enfant ne peut comprendre ce que se passe dans le baptême? Mais le pouvait-il pour la circoncision? Dieu avait promis à Abraham qu'il serait son Dieu et celui de sa postérité (Genèse 17: 7ss). Il n'en a pas moins prescrit la circoncision. Rejeter la circoncision revenait à annuler la promesse. Les promesses de grâce et de salut sont là aussi pour nos enfants. Mais pour y avoir part, il faut qu'ils

entrent dans l'alliance de grâce par le moyen que Dieu a institué à cet effet. Les promesses divines ne rendent pas les sacrements superflus; bien au contraire, c'est par eux qu'on y accède.

- d. Dieu, à qui rien n'est impossible, peut, par le baptême, susciter la foi salvifique dans le cœur des enfants:

Nous avons déjà montré que ce n'est pas la foi du baptisé qui fait du baptême un sacrement. Il l'est en vertu de la promesse divine, indépendamment de la foi, bien que sans elle on ne puisse recevoir effectivement les grâces qui y sont attachées. Mais faut-il pour cela que les enfants croient avant de recevoir le baptême, pour le recevoir validement? Les adversaires du pédobaptême l'affirment. Mais ne devraient-ils pas en conclure que pour la même raison il ne faut pas prêcher l'Évangile à des incrédules? L'Évangile non plus ne peut pas être reçu sans foi. Faut-il pour cela le refuser aux incroyants? Non, certes! Bien au contraire, il faut qu'ils l'entendent pour parvenir à la foi en Christ. C'est l'Évangile précisément qui crée la foi dans l'homme. « La foi vient de ce qu'on entend » (Romains 10:17), et l'Évangile que l'on entend est « une puissance de Dieu pour le salut » (Romains 1:16), « une semence incorruptible qui régénère » (1 Pierre 1: 3; Jacques 1:18). Or, de même que l'Évangile produit la foi dans les cœurs et régénère, de même le baptême produit dans le cœur ce qu'il revendique pour être reçu de façon légitime, la foi en Christ.

Un petit enfant ne peut croire, réplique-t-on? Le Saint-Esprit ne peut agir dans son cœur? Pourtant c'est ce qu'il a fait dans le cœur de Jean-Baptiste. C'est une grave erreur que d'imaginer que pour que la foi soit réelle, il faut qu'elle soit consciente d'elle-même, qu'elle a donc besoin de la raison et de l'intelligence.

Luther écrit:

« Dis-moi, est-ce parler chrétiennement que de juger des œuvres de Dieu selon notre guise, en disant: les enfants n'ont pas encore atteint l'âge de raison; c'est pourquoi ils ne peuvent pas croire? Et si, au lieu de faire comme toi, de parvenir à la foi par la raison, les enfants y parvenaient par leur déraison? Qu'est-ce que la raison peut apporter de bon à la foi et à la Parole de Dieu? N'est-elle pas celle qui s'y oppose le plus? Ne faut-il pas, pour parvenir à la foi et aimer la Parole de Dieu, aveugler la raison et la bafouer, mourir à elle et devenir comme un insensé, déraisonnable et inintelligent comme un petit enfant?... Combien de fois le Christ ne dit-il pas que nous devons devenir des enfants et des insensés, et ne condamne-t-il pas la raison? Où en était la raison des enfants que Jésus serra dans ses bras, qu'il bénit et à qui il offrit le royaume des cieux? N'étaient-ils pas sans raison? Pourquoi demande-t-il qu'on les lui amène et les bénit-il? D'où ont-ils la foi qui fait d'eux des enfants du royaume des cieux? Justement, parce qu'ils sont sans raison et sans intelligence, ils sont plus propres à la foi que les adultes dont la raison s'insurge souvent et ne veut pas passer sa grosse tête par la petite porte. Quand il est question de la foi et des œuvres de Dieu, il ne faut pas regarder à la raison et à ses œuvres. Là, c'est Dieu qui agit, et la raison est morte, aveugle » (Sermon pour le troisième Dimanche après l'Épiphanie, W2 XI, 493 s.).

Luther en conclut que les enfants sont beaucoup plus aptes à la vraie foi chrétienne que les adultes avec leurs raisonnements, leurs contestations et leurs doutes.

L'Écriture Sainte affirme que les enfants peuvent croire. Cependant, nous devons veiller à ne pas aller au-delà de ce qu'elle révèle. Aussi nous est-il impossible de spéculer sur la foi des enfants. Le théologien luthérien Fr. Pieper écrit à ce propos:

« Nous ne pouvons décrire dans le détail la foi des enfants. Pourtant, en nous fondant sur l'Écriture, nous devons maintenir qu'il s'agit d'une foi qui saisit effectivement le Christ. Matthieu 18: 6: 'un de ces petits qui croient en moi' » (Christliche Dogmatik II, 538).

La dogmatique distingue aussi entre la foi en tant qu'état et la foi à l'action. Cette distinction est importante. En effet, bien que le chrétien croie en permanence, il n'est pas toujours conscient de sa foi. Il y aurait de quoi désespérer, si la foi cessait d'être, dès que nous cessons d'être conscients. Mais il ne suffit pas de définir la foi des enfants comme un état de foi ou une foi en état; la foi chrétienne, en effet, saisit toujours le Christ, et quand ce serait de façon inconsciente. Quand Jésus déclare: « Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera point » (Luc 18:17), il entend affirmer que les enfants peuvent effectivement recevoir le royaume de Dieu. Dans le langage biblique, « recevoir » signifie autant que « croire ». En « recevant la Parole de Dieu », les païens crurent en Jésus (Actes 11:1). On reçoit un bienfait en tendant la main. La foi est la main que l'homme tend à Dieu et dans laquelle il reçoit le pardon et le salut. Jésus confond la sagesse des hommes, en déclarant que le plus pieux d'entre eux ne peut être sauvé, à moins qu'il ne reçoive le royaume de Dieu comme les petits enfants qu'on lui avait amenés. Il fait d'eux des modèles pour les adultes. Ceux-ci doivent croire comme les enfants, s'ils veulent aller au ciel. En quoi les enfants pourraient-ils être des modèles et des exemples de foi, s'ils ne pouvaient pas croire? Si les enfants étaient incapables de croire, Jésus n'aurait-il pas dû dire exactement le contraire de ce qu'il a dit en fait? N'aurait-il pas dû exhorter en ces termes: Si vous voulez trouver grâce et être sauvés, il faut que vous soyez tout à fait différents des enfants, car eux ne reçoivent pas le royaume de Dieu, et vous devez le faire, si vous tenez au salut?

On objecte encore que la foi des enfants ne peut être réelle, puisqu'elle ne porte pas de fruits. L'Écriture affirme cependant l'inverse. Jésus, citant le Psaume 8, dit à ceux qui l'entourent et qui sont offusqués par les louanges que chantent les enfants à son entrée dans Jérusalem: «N'avez-vous jamais lu ces paroles: Tu as tiré des louanges de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle?» (Matthieu 21:16). Peut-on louer le Seigneur sans croire en lui? Si Jésus voit les fruits de la foi chez des enfants, oserions-nous les mettre en doute? Il ne nous appartient pas de recourir à notre raison, pour définir les fruits de la foi. Ceux-ci peuvent être invisibles et échapper à nos sens. L'essentiel est que le Seigneur les voie!

2. La justification historique du baptême des enfants

L'Église primitive a-t-elle baptisé les enfants? Si oui, cette pratique remonte-t-elle aux apôtres? A. Kuen s'applique dans son ouvrage à démontrer que les apôtres n'ont pas baptisé d'enfants, que cette pratique fut introduite par la suite et qu'elle est la conclusion logique d'une nouvelle conception du baptême. Il accuse les Pères apostoliques, c'est-à-dire les théologiens qui ont succédé aux apôtres, d'avoir falsifié la doctrine baptismale de ces derniers, en faisant de ce sacrement plus qu'un symbole, un acte par lequel Dieu opère effectivement la régénération, pardonne et sauve (Le Baptême, p. 125ss). Nous allons essayer de montrer qu'il n'en est rien. Il nous faut, pour cela, distinguer deux cas:

1. Que se passait-il quand les adultes se convertissaient et demandaient le baptême? Leurs enfants le recevaient-ils avec eux?
 2. Baptisait-on les enfants qui naissaient dans un foyer déjà converti?
- a. L'Église primitive, y compris l'Église apostolique, baptisait-elle les enfants, quand leurs parents se convertissaient et recevaient le baptême?

Le Nouveau Testament est écrit en fonction d'une situation missionnaire. On comprend donc qu'il relate avant tout la conversion et le baptême des adultes. Ce sont eux qui font le « pas ». Leurs enfants restent en quelque sorte cachés au sein de la famille et ne reçoivent pas la même attention. Peut-on en conclure qu'ils n'ont pas été baptisés? Il nous semble que non.

Le Nouveau Testament parle à plusieurs reprises du baptême de « maisons ».

« J'ai baptisé aussi la maison... de Stéphanas » (1 Corinthiens 1:16).

« Elle fut baptisée ainsi que sa maison » (Actes 16:15).

« Il fut baptisé, lui et tous les siens » (Actes 16:33).

Certes, les textes ne le disent pas, mais n'est-il pas fort probable qu'il y avait des enfants dans ces maisons? Le terme « maison » embrassait tous ceux qui habitaient sous le toit: le père de famille, la mère, les enfants, éventuellement les grands-parents et les domestiques. Dans sa lettre à l'Église de Smyrne, Ignace d'Antioche (mort en 107) écrit: « Je salue les maisons de mes frères, avec leurs femmes et leurs enfants » (13:1). Quand Saül menaça Ahimelek en ces termes: « Lui et la maison de son père mourront » (1 Samuel 22:19), il y inclut les enfants, qui furent également mis à mort (1 Samuel 22:19). Pharaon permit aux frères de Joseph d'aller chercher leur père et « leurs maisons » et mit des chars à leur disposition pour les femmes et tous ceux « qui ne peuvent marcher » (donc les vieillards, les infirmes et les enfants) (Genèse 45:18.19). La « maison » inclut donc les enfants. Compte tenu de ce que nous avons dit du baptême et de la nécessité de baptiser les enfants, il ne nous appartient pas de démontrer qu'il y avait des enfants dans les maisons que les apôtres ont baptisées; il revient bien plus aux adversaires du baptême des enfants de prouver qu'il n'y en avait pas!

Il existe aussi un rapport entre le baptême des enfants dans l'Église chrétienne et le baptême des prosélytes, c'est-à-dire le baptême que les Juifs imposaient aux païens, quand ils se convertissaient au judaïsme. Dans son ouvrage *Le baptême des enfants* (Éditions Xavier Mappus, 1967), Joachim Jeremias explique comment les Juifs en vinrent vers la fin du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ à attribuer une impureté personnelle aux païens, sans doute pour endiguer le flot de mariages mixtes entre Juifs et païens et dissuader ainsi les Juifs d'épouser des païens. Cette impureté des païens est évoquée ici et là dans le Nouveau Testament (Matthieu 8:7; Jean 18:28; Actes 10:28; 11:12; 1 Corinthiens 7:14; Galates 2:12). Dès lors on estima qu'il fallait imposer aux païens qui se convertissaient au judaïsme un rite de purification, une sorte de baptême appelé baptême des prosélytes. Un ouvrage apocryphe, les *Oracles Sibyllins*, adresse à ces prosélytes païens l'exhortation suivante: « Baignez tout votre corps dans des fleuves aux eaux toujours courantes et dressez les mains vers le ciel, implorant le pardon de ce que vous avez commis » (IV, 162 s). Or, il ressort de tout ce que nous savons de cette coutume qu'on administrait ce baptême

aussi aux enfants des païens. C'est ainsi qu'on trancha le cas d'un tout jeune enfant païen dont le père était mort, en ces termes: « En se fondant sur la décision du tribunal, on lui fit prendre un bain de purification » (Talmud de Babylone, Ket 11a). On donne la précision suivante: « Une non-Israélite devient-elle une prosélyte durant sa grossesse, son enfant n'a pas besoin de bain de purification » (Talmud de Babylone, Yeb 78a). On considère en effet qu'en recevant le bain de purification, l'enfant qu'elle porte en son sein est purifié par elle. C'est laisser entendre que si l'enfant naissait avant la conversion et le baptême de sa mère, il était baptisé avec elle.

Nous n'irons pas plus loin dans le parallèle entre le baptême des prosélytes et le baptême des chrétiens. Celui-ci est d'institution divine, tandis que celui-là est une pratique d'origine humaine née dans le judaïsme décadent. Nous ne voulons surtout pas fonder le baptême des enfants dans l'Église apostolique sur le baptême des prosélytes dans le judaïsme. Nous voulons simplement montrer qu'en soi il n'est pas paradoxal de baptiser des enfants. Pour les Juifs qui se convertissaient au christianisme, c'était une pratique qu'ils avaient connue dans leur ancienne religion. H. Grossmann en vient à estimer que le Nouveau Testament devrait contenir une interdiction explicite du baptême des enfants, si l'Église chrétienne de l'époque ne l'avait pas pratiqué, tant cette manière de faire était courante dans la communauté juive (Ein Ja zur Kindertaufe, in Kirliche Zeitfragen, Heft 13, 1944, p.14). O. Cullmann tire de ces données la conviction que même Jean-Baptiste baptisait les enfants des parents qui venaient le trouver dans le désert pour se faire baptiser:

« Nous n'avons aucunement lieu de supposer que Jean se soit mis en contradiction avec la pratique du baptême des prosélytes, en excluant les enfants que les parents repentants auraient pris avec eux pour être introduits aussi dans la communauté messianique » (Le Baptême des enfants, in Cahiers Théologiques de l'Actualité Protestante, 19/20, 1948, p.54).

b. L'Église Primitive baptisait-elle les enfants qui naissaient dans les foyers chrétiens?

Il faut bien le reconnaître: Nous n'avons aucune indication à ce sujet dans le Nouveau Testament. Il n'atteste pas que les apôtres ont baptisé les enfants qui naissaient au fur et à mesure dans les foyers qui s'étaient rattachés à l'Église. Par contre, et ceci est tout aussi caractéristique, il n'atteste nulle part qu'ils ont baptisé des enfants de chrétiens, lorsqu'ils parvinrent à l'âge adulte!

On a souvent invoqué contre le baptême des enfants le texte de 1 Corinthiens 7:14, dont nous avons déjà parlé ci-dessus. A tort, comme nous l'avons vu, car il ne nous dit rien sur l'administration du baptême. Joachim Jeremias conclut son examen de ces textes de la façon suivante:

« Selon toute vraisemblance, l'affirmation « vos enfants sont saints » exclut aussi peu le baptême des enfants au 8^e jour, à la place de la circoncision, que l'affirmation « votre conjoint païen se trouve sanctifié » n'exclut le baptême ultérieur de celui-ci » (Le baptême des enfants, p 67).

Si nous nous tournons maintenant vers l'Église postapostolique, nous trouvons de très bonne heure des témoignages en faveur du baptême des enfants. A. KUEN, nous l'avons vu, en conclut que l'Église chrétienne est devenue rapidement infidèle à l'enseignement et à la pratique des apôtres. Mais comment alors expliquer qu'on ne trouve dans la littérature chrétienne de

l'époque aucune allusion à l'introduction d'une coutume différente de la pratique héritée des apôtres? Si le baptême des enfants fut introduit dans l'Église chrétienne au cours du 2^e siècle, comme on l'affirme parfois, les Pères de l'Église, selon leur point de vue personnel, n'auraient-ils pas ou bien exhorté les chrétiens à faire baptiser leurs enfants, ou bien lutté contre cette tendance nouvelle? Or, ils ne font ni l'un ni l'autre. N'est-ce pas la preuve que le baptême des enfants était unanimement pratiqué et accepté?

Voici quelques témoignages qu'il est difficile de récuser:

Dans le Martyre de Polycarpe (18:3), Polycarpe de Smyrne, l'un des grands martyrs de l'époque qui vécut approximativement entre 82 et 168, déclare: « Il y a quatre-vingt-six ans que je sers le Christ, et il ne m'a pas fait de mal. Comment puis-je blasphémer mon roi, celui qui m'a sauvé? » Polycarpe indique ainsi son âge approximatif: 86 ans. En déclarant servir le Seigneur durant toute cette période, il nous atteste indirectement qu'il a été baptisé comme enfant, et donc qu'on baptisait les enfants à l'époque où il naquit, à la fin du 1^{er} siècle. Polycrate d'Éphèse écrit de même dans une lettre à Rome, vers 190-191: « Et moi, frères, j'ai 65 ans dans le Seigneur, j'ai été en relation avec les frères du monde entier, j'ai parcouru toute la Sainte Écriture » (Eusèbe, Histoire de l'Église, V, 24, 7). Les Actes du martyre de Carpus, Papyrus et d'Agathonicie (entre 160 et 180) contiennent entre autres le procès-verbal d'un interrogatoire, au cours duquel l'accusé, Papyrus de Thyatire, proclame: « Je sers Dieu depuis ma jeunesse, et jamais je n'ai sacrifié aux idoles, mais je suis chrétien ». Cet homme, lui aussi, se déclare disciple du Christ depuis sa jeunesse, et il est permis de voir dans sa déclaration une allusion au baptême.

Le témoignage d'Origène (185-254) est de la plus haute importance. Dans ses œuvres il mentionne par trois fois le baptême des enfants comme étant en usage dans l'Église, et précise dans son Commentaire de l'épître aux Romains que cette pratique remonte aux apôtres. Il écrit: « C'est pour cela que l'Église a reçu des apôtres la tradition d'administrer le baptême même aux « parvuli » (N.B. mot latin qui désigne les petits enfants). Car les hommes à qui fut transmis le secret des mystères divins savaient qu'il y avait en tous de véritables souillures dues au péché, qui devaient être effacées par l'eau et par l'Esprit » (Commentaire de l'épître aux Romains, V, 9).

Ailleurs il écrit: « A ce propos je veux encore dire un mot sur une question fréquemment soulevée parmi les frères. Les « paidia » (mot grec qui signifie « les enfants ») sont baptisés pour le pardon des péchés. Desquels? Quand ont-ils donc péché? En fait, jamais. Et pourtant, « personne n'est pur de souillure » (même s'il n'a qu'un jour, Job 14: 4s). C'est cette souillure qu'on enlève par le mystère du baptême. Voilà la raison pour laquelle on baptise aussi les « paidia » (Homélie sur Luc 14:5 et 2:22a). « On se demande pourquoi le baptême de l'Église qui est donné pour la rémission des péchés, est aussi, suivant la coutume de l'Église, administré aux petits enfants; or, s'il n'y avait rien en eux qui réclamât rémission et pardon, la grâce baptismale apparaîtrait superflue » (Homélie sur le Lévitique, 8: 3). Ainsi Origène, qui n'a pas écrit que de bonnes choses, a bien compris le lien qui existe entre le péché originel et le baptême. Mais, ce qui est au moins tout aussi important, il témoigne que le baptême des enfants remonte aux apôtres!

Dans L'Église d'Occident, Justin Martyr, qui mourut vers 166, mentionne dans son Apologie à l'empereur « beaucoup d'hommes et de femmes, âgés de soixante ou soixante-dix ans, qui sont depuis leur enfance disciples du Christ » (I, 15 ,6). N'est-ce pas aussi une façon indirecte d'attester que l'Église d'Occident du 2^e siècle baptisait les enfants? Irénée de Lyon, le

plus célèbre théologien du 2^e siècle, qui naquit entre 130 et 140, écrit: « Jésus est venu en effet sauver par lui-même tous les hommes: tous ceux, dis-je, qui par lui sont renés en Dieu, nourrissons, tout-petits, enfants, jeunes gens et personnes âgées » (Contre les Hérésies, II, 22,4). La Tradition Apostolique d'Hippolyte de Rome (environ 130-235) spécifie: « Vous baptiserez d'abord les petits. Tous ceux qui peuvent parler pour eux-mêmes, parleront. Mais, pour ceux qui ne peuvent pas parler, les parents parleront ou quelqu'un de leur famille » (16: 4s).

Enfin nous possédons un certain nombre d'inscriptions funéraires datant du troisième siècle, qui montrent clairement qu'on baptisait les enfants. Un père païen fit ériger une tombe à son jeune fils, qui porte l'inscription suivante: « Aux dieux mânes Florentius pour son fils Apronianus a fait cette inscription au distingué fils qui vécut un an et neuf mois et cinq jours. Parce qu'il fut profondément aimé par sa grand-mère et qu'elle vit qu'il allait à la mort, elle demande à l'Église que, après être devenu disciple, il quittât ce siècle ». Cette dernière phrase affirme que la grand-mère croyante de ce petit enfant demanda à l'Église de le baptiser avant qu'il ne meure. Voici une autre inscription: « Fidèle né de fidèles, Zosime, ici je repose, ayant vécu deux ans, un mois et vingt-cinq jours ». Zosime était donc un fidèle, c'est-à-dire un chrétien, né de chrétiens. Nous en concluons qu'il avait été baptisé. Ou encore: « A Eutychianus, fils très cher, Eutyclus son père a dédié ce tombeau. Il a vécu 1 an, 2 mois et 4 jours, serviteur de Dieu Jésus-Christ, Jésus-Christ le Fils de Dieu Sauveur ». « Kyriakos, du Christ esclave, saint enfant ci-gît. En mémoire, les parents Dionysios et Zosimè à l'enfant très doux nous avons fait ce tombeau ». « La douce Tychè vécut un an, 10 mois et 15 jours. Elle reçut le baptême le 8^e jour avant les calendes. Elle rendit l'esprit le jour dit ». « Irène, qui vécut avec ses parents 11 mois et 6 jours, reçut le baptême le 7^e jour des ides d'Avril et rendit l'esprit aux ides d'Avril ». « Pastor, Titiana, Marciana et Chrèstè à Marcianus, fils distingué dans le Christ Seigneur ont fait ce tombeau, lui qui vécut 12 ans, 12 mois et ... jours, qui reçut la grâce (N.B.: il s'agit manifestement du baptême) de notre Seigneur le 12 avant les calendes d'Octobre, Marinianus et Paternus étant consuls pour la seconde fois, et rendit l'esprit le 11 avant les calendes. Que tu vives parmi les saints pour l'éternité! » Ces inscriptions trouvées dans les catacombes de Rome et qui datent toutes du 3^e siècle, montrent que les enfants en question ont été baptisés en bas-âge, et que certains d'entre eux reçurent le baptême d'urgence (c'est le cas de ceux dont les inscriptions disent qu'ils moururent très peu de temps après avoir reçu le sacrement).

Il existe dans le concert de voix de l'Église ancienne une exception: Tertullien, un Père de l'Église d'Afrique, qui naquit vers 150 et mourut entre 220 et 240, était hostile au baptême des petits enfants. Il écrit: « Selon la condition, la disposition et même l'âge de chacun, il est préférable de différer le baptême, surtout quand il s'agit de tout jeunes enfants » (Sur le baptême 18:3-19:1). Il estime en effet que les parrains prennent une trop grande responsabilité: « Est-il nécessaire, sauf nécessité absolue, de faire courir aux parrains le risque de manquer eux-mêmes à leurs promesses, en cas de mort, ou d'être abusés par un naturel mauvais qui va se développer? » (op. cit.). L'argument est double: d'une part les parrains pourraient mourir avant que l'enfant n'ait atteint l'âge de raison, et il faut croire que le cas se produisait souvent, pour que Tertullien le mentionne (Il vivait en effet à une époque de grandes persécutions); d'autre part, les parrains pourraient être trompés, en ayant pour filleuls des enfants indociles et rebelles. Tertullien ne songe donc pas aux enfants, quand il exhorte à différer leur baptême, mais à leurs parrains dont il estime que la responsabilité est trop lourde. Une chose est certaine: En adoptant cette attitude, Tertullien prend le contre-pied de ses contemporains. Si en effet il avait pu

reprocher à l'Église de son époque d'introduire une innovation, une coutume nouvelle, il aurait argumenter de façon tout à fait différente. Il se serait présenté en champion de l'antique coutume de l'Église et aurait, pour faire triompher son cas, montré à l'Église qu'elle n'avait pas le droit de baptiser les petits enfants, étant donné que les apôtres ne l'ont pas fait. Or, il ne peut s'exprimer ainsi. C'est donc que l'Église de son époque, non seulement baptisait unanimement les enfants, mais qu'elle le faisait avec la conviction d'agir conformément à la pratique des apôtres. Ce n'est pas le pédobaptême qui fut une innovation à l'époque, mais ce furent les idées du grand théologien de Carthage. Ainsi, Tertullien ne combat pas la légitimité du baptême des enfants, mais met en doute son opportunité. D'autre part, il s'agit là d'une voix tout à fait isolée. Il n'a pas fait école. En 251 ou 253 un concile se réunit à Carthage, là même où Tertullien avait émis son opinion, et décréta non seulement qu'il fallait baptiser les petits enfants, mais encore qu'il convenait de ne pas attendre le huitième jour, mais de le faire « intra secundum vel tertium diem », « entre le deuxième et le troisième jour » (Lettres de Cyprien, 64:2).

Nous résumons ce que nous venons d'exposer en citant Joachim Jeremias, à qui nous avons emprunté l'essentiel de notre documentation: « Partout, sauf en Syrie orientale, nous rencontrons au II^e siècle le baptême des enfants comme une pratique ancienne et bien établie dans la grande Église. L'Orient et l'Occident sont unanimes à faire remonter cet usage aux Apôtres. Les témoignages concernent aussi bien les enfants de parents chrétiens que ceux nés de parents païens. En ce qui concerne ces derniers, on les baptisait, en règle générale, avec leurs familles à Pâques. Quant aux premiers, ils étaient baptisés nourrissons, ou plus exactement, dès les premiers jours après leur naissance. A ce que nous savons, seul Tertullien émet des objections au baptême des petits enfants, mais il n'a pas fait école (ce qui se comprend bien, vu son passage au montanisme vers 203). Tertullien mis à part, il n'y a pas le moindre indice qu'on ait jamais retardé, avant le IV^e siècle, le baptême des enfants » (Le baptême des enfants, p. 117).

Cette dernière phrase de J. Jeremias nous oblige à une explication. En effet, la situation changea au cours du 4^e siècle. La tendance se manifesta en effet, non seulement de ne pas baptiser les enfants, mais de repousser son propre baptême jusqu'à la veille de la mort. Ce fut le cas de l'empereur Constantin, qui pourtant s'était d'assez bonne heure converti au christianisme (du moins il en devint le grand défenseur, car il est permis de s'interroger sur l'authenticité de sa conversion!). Pourquoi cela? C'est qu'on voulait mourir « in albis », c'est-à-dire en blanc, avec la certitude du salut. La plupart des grands théologiens de l'époque laissèrent passer leur adolescence et une bonne partie de leur vie d'adulte, avant de recevoir le baptême. Ce fut le cas de Basile-le-Grand, Ambroise, Jean Chrysostome, Jérôme, Rufin, Paulin de Nole, Augustin et Grégoire de Nazianze, pour ne nommer que les plus connus, qui naquirent tous vers le milieu du 4^e siècle. Certains attendirent même la veille de leur mort. C'est ainsi qu'on se mit à appeler « néophytes » les défunts qui venaient justes d'être baptisés. On justifiait cette déplorable coutume par l'erreur qui consistait à croire que le baptême n'apportait le pardon que pour les péchés commis auparavant, et on en déduisait qu'il convenait de retarder la réception du sacrement autant qu'il était possible, sans risquer de mourir auparavant. Cette erreur, sur laquelle nous ne pouvons pas nous étendre dans cette étude, se perpétua dans l'Église catholique, qui affirma qu'il fallait un autre sacrement, une deuxième planche de salut, pour les péchés commis après le baptême, le sacrement de pénitence. Ce sacrement n'existait pas encore à l'époque, d'où cette fâcheuse pratique. Le XVI^e concile de Carthage y mit fin en 418, en

prononçant l'anathème sur quiconque « dit que les petits enfants qui viennent de naître, ne doivent pas être baptisés » (Canon 2).

L'histoire de l'Église confirme ainsi que, loin d'être une innovation de l'Église Primitive devenue infidèle à la doctrine et la pratique apostolique, le baptême des enfants a de tout temps été pratiqué durant les premiers siècles de notre ère, et que, là où il cessa de l'être momentanément, suite à une grave erreur concernant l'efficacité de ce sacrement, l'Église dut réagir avec fermeté.

Nous pensons ainsi avoir justifié le baptême des enfants sur le plan de la théologie et de l'histoire.

Nous ne pouvons pas terminer ce travail, sans constater à quoi il nous engage. Ce sera notre

CONCLUSION

Quand Dieu leur accorde des enfants, les parents chrétiens doivent, conformément à la saine doctrine du baptême, les faire baptiser aussi tôt que possible. Ce faisant, ils doivent choisir judicieusement l'Église à qui ils demandent de le faire et leur donner des parrains et marraines qui confessent la doctrine biblique du baptême et qui sont prêts à assumer leurs responsabilités.

Les Églises qui rejettent le baptême des enfants se plaisent à constater, et nous ne pouvons par leur donner tort, que cette forme de baptême favorise le type d'Églises qu'on appelle multitudinistes, dont on devient membre du fait qu'on reçoit le baptême durant son enfance, même si cela ne se traduit pas par un engagement chrétien véritable. Il faut bien le dire: Tant de pasteurs ne voient les enfants de leur paroisse que le jour du baptême, durant les années d'instruction religieuse et, souvent pour la dernière fois, le dimanche de leur confirmation. Tant de parents qu'on ne voit jamais à l'Église et qui, selon toute évidence, ont cessé d'être des croyants convaincus et vivants, font encore baptiser leurs enfants, pour sacrifier à une coutume familiale à laquelle on n'ose pas déroger, pour ne pas affliger les grands-parents, pour apaiser le pasteur, ou bien en déclarant que, si cela ne fait pas de bien, cela ne peut pas non plus faire du mal.

Triste spectacle, en vérité. Mais, « abus non tollit usum », l'abus de supprime pas l'usage! Ce n'est pas parce que tant de gens dans la chrétienté abusent du baptême des enfants que celui-ci n'a pas de raison d'être. Et surtout, il convient de ne pas imputer au baptême des enfants ce qui est de la seule responsabilité des parents et de l'Église.

Nous avons vu que le baptême était un stimulant permanent pour la sanctification du croyant. L'éducation des enfants fait partie des devoirs que Dieu impose aux parents chrétiens. Le psalmiste dit:

« Voici, des fils sont un héritage de l'Eternel, et le fruit des entrailles est une récompense » (Psaume 127:3).

Un être humain vaut plus que tous les trésors du monde. Aux yeux mêmes de Dieu il est assez précieux pour qu'il ait accepté de sacrifier son Fils unique pour son salut. Un enfant est un grand don du Seigneur. Aussi entraîne-t-il une grande responsabilité de la part des parents. Le Seigneur veut que nous lui confiions les enfants qu'il nous a accordés. Certes, ils lui appartiennent de toute façon. Ne sont-ils pas ses créatures? Mais, étant nés dans l'iniquité et conçus dans le péché, ils sont sous la condamnation de la Loi et asservis au péché, à la mort et à Satan. Il faut faire quelque chose, pour qu'ils deviennent enfants de Dieu et héritiers du salut. Nous avons vu aussi que le fait qu'ils naissent de parents chrétiens ne fait pas d'eux des enfants du Père céleste ni des pécheurs rachetés et sauvés. La régénération, la foi, l'adoption filiale ne se transmettent pas par la procréation, comme le péché originel.

Un chrétien sait quels trésors de grâce Dieu lui a ouverts dans le baptême. Son plus ardent désir est de faire en sorte qu'ils soient aussi ouverts à ses enfants:

« La promesse est pour vous et pour vos enfants » (Actes 2:39).

Nos enfants ont donc autant que nous droit au salut en Jésus-Christ. Qu'y a-t-il donc de plus nécessaire et de plus naturel que de les mener là où ils peuvent, selon la volonté et la promesse du Seigneur, entrer dans son alliance de grâce et revêtir leur Rédempteur?

« Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez pas, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent » (Marc 10:14).

Je le sais, quoique figurant dans la liturgie du baptême, ce texte n'en dit pas un mot. Par contre, il dit à haute voix que nous devons amener nos enfants au Christ. Par la prière, objecte-t-on! Sans aucun doute! Mais aussi et avant tout par le sacrement que Dieu a institué pour le salut des hommes et qui est pour nous le seul moyen d'amener nos enfants à Jésus de telle sorte qu'ils trouvent la grâce, le pardon et le salut et que le Christ puisse les bénir, non pas d'une façon générale et vague, mais les bénir en leur offrant tout ce qu'il est venu acquérir aux pécheurs. C'est par le baptême que Jésus peut devenir le Sauveur personnel de nos enfants et par lui seul.

Si par le baptême les enfants deviennent membres de l'Église invisible du Seigneur, par lui ils entrent aussi dans une communauté visible. Le choix est grand de nos jours, et, pour une fois, nous dirons: Hélas! Il appartient à des parents chrétiens de faire entrer leurs enfants dans une Église dont ils sachent qu'elle annonce et professe la vérité, les merveilleuses doctrines de l'Écriture Sainte, en particulier celle du baptême. Et, en cas d'impossibilité, plutôt que de recourir pour le baptême de leurs enfants à un pasteur infidèle, il est préférable que les parents les baptisent eux-mêmes. L'erreur, si minime qu'elle puisse nous paraître, est un venin dont nous devons préserver nos enfants. L'homme est ainsi fait qu'il refuse souvent de quitter l'Église qui l'a baptisé, même s'il a pris conscience des erreurs qu'on y enseigne. Or, appartenir à une Église, c'est se solidariser avec elle, approuver son enseignement et le faire sien. C'est de l'unionisme.

Par ailleurs, des parents chrétiens n'oublient pas de procéder à un choix judicieux des parrains et marraines de leurs enfants. Il s'agit là d'une institution humaine, qui remonte à une époque de persécutions, où les enfants pouvaient en tout temps être privés de leurs parents. Pour être sûrs que quelqu'un prendrait soin d'eux, sur tous les plans, mais en particulier en ce qui concerne l'éducation religieuse, ils leur donnaient des parrains et des marraines. C'est une belle institution, dont la plupart des chrétiens ont perdu de vue la signification réelle. Parrains et marraines ne sont pas de simples témoins du baptême (Matthieu 18:16). Il y en aurait assez dans l'assemblée qui assistent à la célébration du sacrement. Parrains et marraines sont responsables devant Dieu et l'Église de l'éducation chrétienne de leurs filleuls, surtout au cas où il plairait à Dieu de les priver de leurs parents. Parrains et marraines sont aussi chargés de prier pour eux. Comment pourrait-on demander cela à des incroyants? Demande-t-on à un garagiste de faire du bon pain, ou à un boulanger de réparer les moteurs? Ceux qui ne prient même pas pour eux-mêmes, comment sauraient-ils prier pour leurs filleuls? Les élever dans la foi? Comment ceux qui vivent dans l'incrédulité, sauraient-ils les élever dans la foi? Peut-on demander à des gens qui sont devenus infidèles à Dieu d'exhorter leurs filleuls à rester fidèles à l'alliance du baptême? Trop souvent le parrainage est conçu comme une faveur que l'on doit à une tante célibataire dont le cœur déborde d'affection, à un gentil oncle, à un bon voisin. Il importe de ne pas sacrifier à une coutume et de songer davantage au bien-être et au salut de l'enfant qu'aux réactions dans la famille et parmi les bonnes connaissances.

Il ne suffit pas non plus que les parrains et marraines soient des chrétiens. Sans doute est-ce là la première condition. Mais peut-on demander à des parrains et marraines sincèrement croyants, mais membres d'une Église qui professe des erreurs, surtout en cas de décès des parents, d'enseigner à leurs filleuls ce qu'on a soi-même reconnu pour vrai? Des parents qui connaissent, croient et confessent la merveilleuse doctrine biblique du baptême sauraient-ils admettre que leurs enfants grandissent dans une doctrine dont ils savent qu'elle est contraire à la Sainte Écriture, si sincères, pieux et consacrés à Dieu que soient par ailleurs ceux à qui ils demandent d'assumer cette responsabilité?

Enfin, la saine doctrine du baptême incite les parents chrétiens à considérer les enfants qu'ils ont fait baptiser comme étant avant tout propriété de Dieu et à les élever de telle sorte qu'ils servent le Seigneur et parviennent au salut éternel.

Il ne suffit pas que nos enfants soient entrés dans l'alliance de grâce du baptême. Encore faut-il qu'ils y demeurent et qu'ils restent, dès maintenant et à jamais, des enfants de Dieu et des héritiers du salut. Plus que toute autre chose, plus que l'honneur, le succès, une belle carrière, l'aisance et le bonheur ici-bas, les parents chrétiens souhaitent que leurs enfants soient sauvés. Tout, dans l'éducation qu'ils leur donnent, doit être orienté vers ce but glorieux.

Pour cela, ils doivent éviter de leur être une occasion de chute. Ce que le Christ dit des adultes en général, est encore plus vrai des parents:

« Si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de la mer... Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits, car je vous dis que leurs anges dans les cieux voient constamment la face de mon Père qui est dans les cieux » (Matthieu 18:6.10).

« Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur » (Éphésiens 6:4).

Si nos enfants ont un tel prix aux yeux de Dieu, comment saurions-nous négliger leur éducation, les scandaliser par notre conduite, leur donner l'exemple d'un christianisme tiède et désobéissant? Dieu nous confie des enfants, pour que nous les élevions à sa gloire, en citoyens du ciel. Mais combien de parents pavent à leurs enfants le chemin de l'enfer et les élèvent pour qu'ils deviennent un jour ce qu'ils sont eux-mêmes, des « chrétiens » infidèles, apostats, ou tout simplement indifférents, tièdes et sans foi vivante!

Ne pas scandaliser les enfants et ne pas leur donner de mauvais exemple, c'est bien. Mais ce n'est pas suffisant. L'âme, y compris celle de nos enfants, a besoin de nourriture. Il leur faut entendre l'Évangile, apprendre à connaître ce Christ qu'ils ont revêtu dans le baptême. « Élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur » nous a dit Paul (Éphésiens 6:4). Dieu dit d'Abraham:

« Je l'ai choisi afin qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie de l'Eternel, en pratiquant la justice et la droiture, et qu'ainsi l'Eternel accomplisse en faveur d'Abraham les promesses qu'il lui a faites » (Genèse 18:19).

Abraham savait que les promesses du Seigneur n'étaient pas que pour lui, mais que Dieu les étendait à sa postérité. Le chrétien sait, lui aussi, que les promesses de l'Évangile sont également pour les enfants que le Seigneur lui accorde, et il désire de tout cœur les partager avec eux. Aussi met-il tout en œuvre pour que la Parole de Dieu soit plantée dans leurs cœurs, qu'ils grandissent dans la connaissance salutaire du Christ, qu'ils apprennent à prier et qu'ils soient armés pour combattre le bon combat du chrétien, afin d'obtenir la couronne de la vie éternelle.

Il importe avant tout de leur parler de l'œuvre merveilleuse que Jésus a accomplie pour le salut du monde et des grâces qui leur ont été faites dans le baptême, pour qu'avec foi ils puisent en lui la certitude qu'ils sont enfants de Dieu et héritiers du salut. Si besoin est, il convient de les reprendre et de les corriger, avec douceur et fermeté, pour éviter qu'ils ne s'égarent, et les détourner des nombreux dangers qui les menacent. C'est la grâce qui a été faite à Timothée, à qui Paul a pu écrire:

« Dès ton enfance, tu connais les saintes lettres qui peuvent te rendre sage à salut par la foi en Jésus-Christ. Toute l'Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre » (2 Timothée 3:15-17).

Les parents chrétiens se font un devoir de ce que Dieu a prescrit aux enfants d'Israël dans le désert:

« Ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront dans ton cœur. Tu les indiqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu seras dans la maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras » (Deutéronome 6:6.7).

Il y aurait beaucoup de choses à dire quant à la façon de mettre ce commandement en pratique: parler aux enfants de Dieu et de sa Parole, lire la Bible avec eux, leur raconter l'Histoire Sainte, leur montrer, en les emmenant avec soi, qu'un chrétien va écouter la Parole de Dieu aussi souvent qu'il en a la possibilité, les faire instruire au catéchisme, veiller à ce qu'ils apprennent leurs leçons, prier avec eux et pour eux, afin que tout cela porte ses fruits, voilà autant d'éléments de leur formation chrétienne, et je suis sûr d'en oublier.

Il est plus facile pour les parents chrétiens de mourir sereinement et la conscience tranquille, en sachant que leurs enfants croient en Dieu, qu'ils l'aiment et qu'ils sont par la foi en Christ des pécheurs rachetés et sauvés, quand bien même ils ne pourraient leur léguer des biens terrestres, qu'en leur ayant prodigué tout ce qu'ils pouvaient souhaiter, offert une belle situation et réservé un bel héritage, mais en ayant négligé de les élever dans le Seigneur et en ayant contribué ainsi, pour une très grande part, à ce qu'ils perdent le salut que Dieu leur avait conféré dans le baptême. Que répondront de tels parents, si, comparaisant devant son trône, le Seigneur leur demande: Où sont les enfants que je vous ai confiés, pour que vous les éleviez dans la foi, en vue de leur salut?

Certes, aucun père, aucune mère ne peut croire pour son enfant. Jamais des parents n'ont pu sauver leur progéniture par leur foi personnelle. Mais nous avons le choix entre faire ce que le Seigneur nous demande de faire pour eux, et ne pas le faire, sachant que nous devons en rendre compte un jour. Certes, nos enfants devront un jour voler de leurs propres ailes, affermir eux-mêmes leur foi, lutter pour rester fidèles. Mais nous avons le choix entre les armer pour ce combat dur, mais si salutaire, et les laisser entrer dans la vie aussi démunis que les enfants des incroyants. Il importe toutefois que nous sachions que si chacun doit un jour rendre compte pour lui-même, Dieu, au cas où nous n'aurions pas fait notre devoir de parents chrétiens, nous posera la même question, avant de se tourner vers eux. Si, par contre, nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir, dans la foi et dans un esprit de prière, il nous rendra ce témoignage que nous avons été fidèles, et nous récompensera dans sa grâce. La plus grande récompense sera cependant de voir nos enfants avec nous dans le ciel!

Luther écrit dans le Formulaire du Baptême:

« Ce qui importe, c'est d'assister au baptême avec une vraie foi, d'écouter la Parole de Dieu et de t'associer sérieusement à la prière. Car, quand le pasteur dit: « Prions Dieu! », il t'exhorte réellement à prier avec lui. Le parrain et la marraine, ainsi que tous les assistants, doivent dire à Dieu, avec lui, du fond de leur cœur, les paroles de sa prière. C'est pourquoi le pasteur doit prononcer ces prières très distinctement et lentement, afin que le parrain et la marraine puissent entendre et comprendre, qu'ils prient, de cœur, avec le pasteur, qu'ils exposent à Dieu, de la façon la plus sérieuse, la misère du petit

enfant, qu'ils luttent de toutes leurs forces contre le diable, en faveur de l'enfant, et montrent par leur attitude qu'ils prennent au sérieux le baptême qui, pour le diable lui-même, n'est pas une plaisanterie... Il faut que les pasteurs et les parrains aient de bonnes manières et de bonnes mœurs, qu'ils soient sérieux et pieux. Il faut qu'on puisse être assuré qu'ils feront sérieusement et avec une vraie foi ce qu'ils ont à faire, afin de ne pas exposer cet auguste sacrement à la moquerie du diable et de ne pas déshonorer Dieu, qui y répand pour nous les richesses surabondantes et inépuisables de sa grâce. Il appelle lui-même le baptême une « nouvelle naissance », par laquelle nous sommes affranchis de la tyrannie du diable et délivrés du péché, de la mort et de l'enfer, et devenons enfants de vie et héritiers de tous les biens de Dieu, bien plus, enfants de Dieu et frères du Christ. Ah! chers chrétiens, ne traitons pas avec une telle négligence un don si ineffable! Car le baptême est notre unique consolation et nous donne accès à tous les biens divins et à la communion de tous les saints. Que Dieu nous soit en aide! Amen » (Taufbüchlein, 1523, W2 X, 2138,2139).

Table des matières

DR WILBERT KREISS (1937-2011).....	3
PRÉFACE.....	5
INTRODUCTION.....	6
Ce qu'enseigne la Bible.....	6
La doctrine baptiste.....	6
La doctrine luthérienne.....	6
Ce qu'enseigne la bible.....	6
La doctrine baptiste.....	7
La doctrine luthérienne.....	7
Ce qu'enseigne la bible.....	7
La doctrine baptiste.....	7
La doctrine luthérienne.....	7
LA FAUSSE DOCTRINE DU BAPTÊME.....	9
DOCTRINE BIBLIQUE DU BAPTÊME.....	13
L'institution divine du baptême.....	13
L'essence du baptême.....	14
L'efficacité du baptême.....	14
Dieu offre dans le baptême le pardon des péchés.....	15
Par le baptême le pécheur revêt Jésus-Christ et devient enfant de Dieu.....	16
Dieu offre dans le baptême le salut éternel.....	17
Le baptême régénère l'homme et fait de lui le temple du Saint-Esprit.....	19
Le baptême est, comme la circoncision dans l'Ancien Testament, le sceau de l'alliance de grâce.....	21
LA SIGNIFICATION DU BAPTÊME POUR LA VIE QUOTIDIENNE DU CHRÉTIEN.....	27
IMMERSION OU ASPERSION?.....	40
LE BAPTÊME DES ENFANTS.....	42
CONCLUSION.....	53